

---

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ, ÉGALITÉ  
FRATERNITÉ

CENT VINGT ET UNIÈME ANNÉE  
N° 6229  
LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

PARAISANT  
TOUS LES LUNDIS

**SOMMAIRE**

# BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

---

## LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

---

Arrêtés :

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents..... **Pages 3502 à 3505**  
- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons ..... **Pages 3505 à 3542**

- Délégation Générale aux Ressources Humaines :

• Arrêtés individuels..... **Pages 3542 à 3543**  
- Centre Communal d'Action Sociale :  
• Arrêtés individuels..... **Page 3543**

---

## INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

---

- Conseil municipal - Séance publique - Avis ..... **Page 3544**  
- Conseil d'arrondissement - Changement d'horaire - Avis .....  
..... **Page 3544**

- Direction de la Commande Publique - Avis ..... **Page 3544**  
- Droit des sols : déclarations préalables de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, lotissements, changements d'usage ..... **Pages 3544 à 3554**

# LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

## Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2017RP33797	<b>Interdiction d'arrêt rue d'Algérie Lyon 1er (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement sur la voie réservée aux véhicules des services routiers réguliers urbains et interurbains de transports en commun des véhicules sont interdits au droit du n° 11 rue d'Algérie (1) sur la chaussée Nord à l'Ouest de l'intersection avec la rue Hippolyte Flandrin (1) sur 8 mètres. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transports de fonds ou de métaux précieux. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33784	<b>Stationnement réservé rue Servient Lyon 3ème (stationnement)</b>	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 3 m rue Servient (3), sur le côté Nord, à l'Est de l'entrée charretière du n° 107 (3 arceaux vélos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33785	<b>Stationnement réservé rue Servient Lyon 3ème (stationnement)</b>	Les deux-roues motorisés ont un emplacement de stationnement réservé sur 4 m rue Servient (3) sur le côté Nord, à 5 m à l'Est de l'entrée charretière du n° 107 (2 arceaux motos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33766	<b>Stationnement réservé rue Professeur Rollet Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les cycles ont trois emplacements réservés rue Professeur Rollet (8) côté Ouest : sur 18 m au Nord du n° 8 (18 arceaux vélos), sur 5 m au Sud du n° 18 (5 arceaux vélos), sur 15 m au Sud du n° 18 (15 arceaux vélos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33767	<b>Stationnement réservé avenue Paul Santy Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 m avenue Paul Santy (8) côté Ouest, au Nord de la rue Jean Sarrazin (8) (5 arceaux vélos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2017RP33786	<b>Abrogation de stationnement rue Joseph Chapelle Lyon 8ème (stationnement)</b>	Considérant les changements intervenus dans les activités riveraines, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules, est abrogé l'arrêté 2009RP10354 du 29 avril 2011 portant sur la mesure d'interdiction de stationnement.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33787	<b>Abrogation de stationnement rue Hugues Guérin Lyon 8ème (stationnement)</b>	Considérant le réaménagement des voies, il y a lieu d'adapter la réglementation du stationnement, est abrogé l'arrêté 2009RP08072 du 29 avril 2011 portant sur la mesure d'interdiction de stationnement.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33788	<b>Interdiction d'arrêt rue Saint-Maurice Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits en permanence sur 10 m, rue Saint-Maurice (8), côté Ouest, au Nord de la rue des Hérideaux (8).	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33742	<b>Interdiction d'arrêt boulevard des Etats-Unis Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits boulevard des Etats-Unis (8), côté Ouest, au droit du n° 65, sur un emplacement de 10 m. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport de fonds ou de métaux précieux. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33743	<b>Stationnement réservé boulevard des Etats-Unis Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont deux emplacements accessibles réservés, en talon, boulevard des Etats-Unis (8) côté Ouest, au droit du n° 62. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33748	<b>Interdiction d'arrêt boulevard des Etats-Unis Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits boulevard des Etats-Unis (8) côté Ouest, au Sud du n° 65, sur un emplacement de 22 m. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules affectés à des services routiers réguliers urbains et interurbains de transport en commun (zone de régulation). Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33770	<b>Stationnement réservé passage des Alouettes Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les cycles ont un emplacement de stationnement réservé sur 5 m passage des Alouettes (8) sur le côté Ouest, face à la rue Docteur Victor Despeignes (8) (5 arceaux vélos). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33753	<b>Stationnement réservé rue Paul Cazeneuve Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé, en long, 4 rue Paul Cazeneuve (8), côté Ouest, à 20 m au Sud du n° 4, sur un emplacement de 6m50. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2017RP33754	<b>Abrogation de stationnement rue Saint-Maurice Lyon 8ème (stationnement)</b>	Considérant le réaménagement des voies, il y a lieu d'adapter la réglementation du stationnement, est abrogé l'arrêté 2009RP12119 du 28 avril 2011 portant sur la mesure de stationnement réservé.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33755	<b>Abrogation de stationnement rue Saint-Maurice Lyon 8ème (stationnement)</b>	Considérant le réaménagement des voies, il y a lieu d'adapter la réglementation du stationnement, est abrogé l'arrêté 2009RP25055 du 27 avril 2011 portant sur la mesure de stationnement réservé.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33756	<b>Interdiction d'arrêt rue Saint-Maurice à Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits rue Saint-Maurice (8) côté Est, au droit du n° 53, au Nord de la rue Marius Berliet, sur un emplacement de 24 m. Toutes ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport collectif de personnes à mobilité réduite. Ces dispositions sont applicables les jours ouvrables de 8h à 17h. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33757	<b>Stationnement réservé rue Saint-Maurice Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement réservé sur 6 m, en long, rue Saint-Maurice (8), côté Est, au sud de l'entrée charretière du n° 51B. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33758	<b>Stationnement réservé rue Auguste Pinton Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 6 m, en long, rue Auguste Pinton (8) côté Nord, situé à 5 m à l'Est du n° 21. L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33760	<b>Stationnement réservé rue Professeur Calmette Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 6 m, en long, rue Professeur Calmette (8), côté Ouest, au Nord de la promenade Léa et Napoléon Bullukian (8). L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33761	<b>Interdiction d'arrêt promenade Léa et Napoléon Bullukian Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits les jours ouvrables de 7h à 19h, promenade Léa et Napoléon Bullukian (8) sur le côté Sud, au droit du n° 10 bis, sur un emplacement de 5 m. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport collectif de personnes à mobilité réduite. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2017RP33762	<b>Stationnement réservé rue des Serpollières Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 6 m, en long, rue des Serpollières (8) côté Ouest, au Nord de la rue Jean Sarrazin (8). L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33763	<b>Stationnement réservé avenue Jean Mermoz Lyon 8ème (stationnement)</b>	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement accessible réservé sur 3 places en épi, avenue Jean Mermoz (8), côté Sud, à l'Ouest de la rue Edouard Nieuport (8). L'arrêt ou le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R.417-11 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate. Tout stationnement d'un véhicule excédant la durée maximale autorisée (sept jours) est considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33764	<b>Interdiction d'arrêt rue Edouard Nieuport Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits rue Edouard Nieuport (8), sur le côté Ouest, au Sud de l'avenue Jean Mermoz (8), sur un emplacement de 10 m. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport collectif de personnes à mobilité réduite. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2017RP33765	<b>Interdiction d'arrêt rue Jacqueline Auriol Lyon 8ème (stationnement)</b>	L'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits en permanence rue Jacqueline Auriol (8) sur le côté Est, au Sud de l'avenue Jean Mermoz (8) sur un emplacement de 10 m. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux véhicules de transport collectif de personnes à mobilité réduite. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.	29/8/2017	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.					
Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.					

**Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons** (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10850	Entreprise Jean Faure	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	<b>Cours Général Giraud</b>	sur 8 m en face du bâtiment situé au n° 23 rue Philippe Gonnard	A partir du jeudi 31 août 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
10851	Métropole de Lyon - La Direction de la voirie et des Entreprises Adjudicataires des Marchés	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Montée Saint-Sébastien</b>	au droit de la rue René Leynaud, lors de la phase d'aménagement du carrefour	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 8h30 à 16h30	
			la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Nord/Sud	<b>Rue de l'Abbé Rozier</b>	lors de la phase de fermeture à la circulation de la rue René Leynaud, entre la rue de l'Abbé Rozier et la rue Coysevox		
			la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Sud/Nord	<b>Rue Coysevox</b>			
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue René Leynaud</b>	entre la rue de l'Abbé Rozier et la montée Saint-Sébastien, par tronçons successifs		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Coysevox</b>	au droit du n° 2, pour permettre l'installation d'une base-vie		A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	<b>Rue de l'Abbé Rozier</b>	au débouché sur la rue des Capucins, lors de la phase de fermeture à la circulation de la rue René Leynaud, entre la rue de l'Abbé Rozier et la rue Coysevox		A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 8h30 à 16h30
10852	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue mobile de 100 tonnes	la circulation des piétons sera interdite	<b>Route de Genas</b>	sur 20 m au droit du n° 200	Le vendredi 1 septembre 2017	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
10853	Entreprise Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la création de chambre pour chauffage urbain	des ponts lourds seront positionnés sur la fouille en dehors des heures d'activités du chantier, afin de préserver la circulation des véhicules et un cheminement piétons sur trottoir	<b>Avenue Lacassagne</b>	sur 40 m, au droit du n° 20	A partir du vendredi 1 septembre 2017 jusqu'au samedi 16 septembre 2017, de 9h à 16h	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m au droit du n° 18	A partir du vendredi 1 septembre 2017 jusqu'au samedi 16 septembre 2017, de 7h30 à 16h30	
10854	L'Armée de Terre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la cérémonie commémorative de l'anniversaire de la Libération de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Gasparin</b>	sur l'emplacement réservé aux deux roues, angle place Bellecour	Le dimanche 3 septembre 2017, de 7h à 12h	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10855	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Boulevard Marius Vivier-Merle</b>	sur 40 m au Nord de la rue Paul Bert	Le vendredi 1 septembre 2017, de 9h à 16h
10856	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance du réseau de défense incendie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Chemin de Choulans</b>	sur 20 m sur le trottoir situé au droit du n° 101 b, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise, un cheminement piétons sera matérialisé sur la chaussée	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m sens descendant, au droit du n° 101 b	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 100 m sens descendant, au droit du n° 101 B	
10857	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance du réseau de défense incendie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Saint-Fiacre</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 7b	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m au droit du n° 7b	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10858	Entreprise Technivap	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilation de cuisine	l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Rue Bellière</b>	pour accéder au n° 10	Le lundi 4 septembre 2017, de 13h à 18h
10859	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour un opérateur de télécoms	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Soeur Bouvier</b>	au droit du n° 4	Le lundi 4 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
10860	La Métropole de Lyon - Direction de l'Eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Masséna</b>	entre le cours Lafayette et le boulevard Eugène Deruelle	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 13h à 17h
10861	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la giration des camions devant une entreprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Bonnaud</b>	entre le n° 45 et le n° 49	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au dimanche 31 décembre 2017
10862	Entreprise Citinea Ouvrages Fonctionnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des piétons se fera sur un trottoir réduit au droit de l'emprise de chantier	<b>Quai Claude Bernard</b>	trottoir Est, entre la rue Chevreul et la rue Jaboulay	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			Un cheminement piétons d'un minimum de 1m40 sera balisé et sécurisé le long de l'emprise de chantier			
10863	Entreprise Ltc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue du Port du Temple</b>		Le jeudi 31 août 2017, de 6h à 12h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10864	Métropole de Lyon - Direction de l'eau et des Entreprises Adjudicataires du lot II et du lot III dans le cadre des travaux du tramway t6	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réseau d'assainissement et d'eau potable	la circulation des véhicules sera interdite à l'avancée du chantier	<b>Avenue Jean Mermoz</b>	chaussée Nord ou chaussée Sud en alternance, entre le boulevard Pinel et le boulevard Ambroise Paré	A partir du samedi 2 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		chaussée Sud ou la chaussée Nord en alternance, entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	
			la circulation générale pourra s'effectuer à double sens sur la chaussée Sud ou la chaussée Nord en alternance, en fonction des emprises de chantier		entre le boulevard Ambroise Paré et le boulevard Pinel	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Sud ou la chaussée Nord en alternance, entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre le boulevard Pinel et le boulevard Ambroise Paré	
10865	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Creuzet</b>	côté pair, sur 12 m au droit du n° 18	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mercredi 4 octobre 2017
10866	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Pothier	<b>Rue Garibaldi</b>	trottoir Ouest et trottoir Est, entre le cours Gambetta et l'avenue Berthelot	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le cours Gambetta et l'avenue Berthelot	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le cours Gambetta et l'avenue Berthelot	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
10867	Ville de Lyon - La Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard Ambroise Paré</b>	côté Est, en face des n° 88, n° 90, n° 92 et n° 94	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au lundi 11 septembre 2017
10868	Entreprise Spie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de marquage au sol	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Quai Claude Bernard</b>		A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10869	Entreprise Peix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Hérèdeaux</b>	sur 15 m en face du n° 16	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
10870	Entreprise Vmbc	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Crépet</b>	trottoir Nord, entre le n° 19 et le n° 23 côté impair, entre le n° 19 et le n° 23	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mercredi 4 octobre 2017
10871	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue Saint-Jean de Dieu</b>	entre la rue Jean Grolier et la rue de Surville	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 29 septembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Saint-Jean de Dieu</b>	entre la rue Jean Grolier et la rue de Surville	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Saint-Jean de Dieu</b>	entre la rue Jean Grolier et la rue de Surville	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue de Surville</b>	entre l'ouvrage SNCF et la rue Saint-Jean de Dieu	
				<b>Rue de Surville</b>	des deux côtés de la chaussée, entre l'ouvrage SNCF et la rue Saint-Jean de Dieu	
				<b>Rue Saint-Jean de Dieu</b>	des deux côtés de la chaussée entre la rue Jean Grolier et la rue de Surville	
10872	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Saint-Maurice</b>	sur 20 m, au droit du n°23 des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n°23	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017
10873	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Victor Augagneur</b>	sur 15 m, au droit du n° 30 (devant le restaurant le JOLS)	Le mardi 5 septembre 2017, de 23h à 6h
10874	Entreprise Locnacelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur une antenne avec une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de Brest</b>	sur 25 m au droit du n° 15	Le mardi 5 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Le mardi 5 septembre 2017
10875	Entreprise Monthieux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Carnot</b>	sur 15m au droit du n° 11	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au mercredi 6 septembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10876	Entreprise Colas Rhône-Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Paul Bert</b>	sur 40 m à l'Ouest de la rue Garibaldi	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue des Rancy</b>	entre la rue Garibaldi et la rue André Philip	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Paul Bert</b>	des deux côtés de la chaussée; sur 40 m à l'Ouest de la rue Garibaldi	
				<b>Rue des Rancy</b>	des deux côtés de la chaussée, entre la rue Garibaldi et la rue André Philip	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
10877	Entreprise Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Maurice Flandin</b>	sur 65 m au droit du n° 107	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mardi 19 septembre 2017
10878	Entreprise Loznacelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes et en avenant de l'arrêté 2017C10726 du 24/08/2017	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue du Doyenné</b>	au droit des n° 29 et 31	Le vendredi 1 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10879	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'un engin de levage	la circulation des piétons sera interdite sauf accès résidences riverains	<b>Rue Hector Berlioz</b>	trottoir Est, entre la rue des Docteurs Cordier et le chemin de Montpellas	Le jeudi 7 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains		entre la rue des Docteurs Cordier et le chemin de Montpellas	
10880	Entreprise Henri Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Lieutenant Colonel Prévost</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 49	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mercredi 4 octobre 2017
10881	Entreprise Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Claudia</b>	sur 15 m au droit du n° 11	A partir du jeudi 31 août 2017 jusqu'au samedi 23 septembre 2017
10882	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de poteau incendie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Commandant Faurax</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 16	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10883	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Godefroy</b>	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 25	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 7h à 15h
10884	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée Bonafous</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 18	Le lundi 4 septembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10885	Entreprise Cpb	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de pose de véitures de façades à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Sully</b>	sur 20 m entre le n° 137 et 135	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 7h à 17h
10886	Entreprise Fourneuron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Maurice Flandin</b>	sur 20 m au droit du n° 25 bis	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mardi 19 septembre 2017
10887	Entreprise Germain Henri	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jarente</b>	sur 10 m au droit du n° 12	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mardi 3 octobre 2017
10888	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Charlemagne</b>	sur 10 m au droit du n° 73	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au mercredi 4 octobre 2017
10889	Entreprise Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vauban</b>	sur 8 m au droit de l'immeuble situé au n° 120	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
10890	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	sur 8 m au droit de l'immeuble situé au n° 48	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017
10891	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Cuvier</b>	sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 111 des deux côtés de la chaussée, sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 111	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au jeudi 21 septembre 2017
10892	Entreprise Everest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection d'une cheminée	la circulation des piétons s'effectuera sur un trottoir réduit le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Terme</b>	au droit de la façade du n° 4, un périmètre de sécurité sera matérialisé par le demandeur sur 15 m sur la zone de desserte située au droit du n° 4	Le mercredi 6 septembre 2017, de 7h à 19h
10893	L'Etablissement Français du Sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement d'un véhicule médicalisé (collectes de sang)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Juliette Récamier</b>	côté pair, sur 25 m au droit du n° 10	Le mercredi 6 septembre 2017, de 6h à 14h
10894	Entreprise Voute	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée du Chemin Neuf</b>	sur 12 m, au droit du n° 49	A partir du vendredi 1 septembre 2017 jusqu'au samedi 30 septembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10895	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Société Bouygues	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Simon Fryd</b>	sur 40 m à l'Ouest de la rue de Gerland	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mardi 19 septembre 2017
				<b>Rue Challemel Lacour</b>	sur 40 m à l'Est de la rue de Gerland	
				<b>Rue de Gerland</b>	sur 30 m de part et d'autre de la rue Challemel Lacour	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Simon Fryd</b>	sur 40 m à l'Ouest de la rue de Gerland	
				<b>Rue Challemel Lacour</b>	sur 40 m à l'Est de la rue de Gerland	
				<b>Rue de Gerland</b>	sur 30 m de part et d'autre de la rue Challemel Lacour	
	un cheminement piétons sera balisé et sécurisé sera maintenu le long de l'emprise chantier	<b>Rue Challemel Lacour</b>	à l'Est de la rue de Gerland			
10896	Association Roule qui Peut	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre un rassemblement skateboard	une découverte de la pratique du skateboard sera autorisée	<b>Quai Général Sarrail</b>	sur la rampe de skate	Le vendredi 1 septembre 2017, de 16h à 22h
10897	Entreprise Prezioso	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole	la circulation des piétons sera interdite alternativement	<b>Pont Kitchener Marchand</b>	trottoir Nord et trottoir Sud	A partir du samedi 2 septembre 2017 jusqu'au vendredi 27 octobre 2017, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		A partir du samedi 2 septembre 2017 jusqu'au vendredi 27 octobre 2017, de 9h à 16h	
10898	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Grenette</b>	sur 30 m à l'Est du quai Saint Antoine	A partir du jeudi 31 août 2017 jusqu'au vendredi 1 septembre 2017, de 9h à 16h
10899	Entreprise Freyssinet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Pont du Général Koening</b>	sens Ouest/Est	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 21h30 à 5h
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Ouest/Est	
10900	Entreprise Beylat Tp Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Pré Gaudry</b>	trottoir Sud, entre la rue Félix Brun et la rue Crépet	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au jeudi 30 novembre 2017
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Félix Brun et la rue Crépet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Félix Brun et la rue Crépet	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10901	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Avenue Debourg</b>	sens Est/Ouest, sur 40 m à l'Ouest de l'avenue Jean Jaurès	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mercredi 6 septembre 2017, de 23h à 6h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
10902	Entreprise Gauthey	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la ligne T6 du tramway	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	<b>Rue Henri Barbusse</b>	sur 30 m au Sud de la rue Pierre Delore	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mardi 5 septembre 2017
				<b>Rue Pierre Delore</b>	sur 30 m à l'Ouest de la rue Henri Barbusse	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Henri Barbusse</b>	sur 30 m au Sud de la rue Pierre Delore	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Pierre Delore</b>	sur 30 m à l'Ouest de la rue Henri Barbusse	
				<b>Rue Henri Barbusse</b>	sur 30 m au Sud de la rue Pierre Delore	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Pierre Delore</b>	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Ouest de la rue Henri Barbusse	
10903	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilation de cuisine	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Pizay</b>	partie comprise entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	Le lundi 4 septembre 2017, de 8h à 13h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur 10 m au droit du n° 4	
10904	Entreprise Serfim T.I.C	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules deux roues sera interrompue sur les bandes cyclables en fonction des besoins du chantier	<b>Rue Professeur Beauvisage</b>	sur 20 m au droit du n° 157	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au lundi 11 septembre 2017, de 22h à 6h
				<b>Rue Pierre Delore</b>	sur 20 m au droit du n° 79, et entre le n° 63 et n° 65	
				<b>Rue Professeur Beauvisage</b>	sur 20 m au droit du n° 101	
				<b>Avenue Paul Santy</b>	sur le carrefour avec la rue Professeur Beauvisage	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10904	Entreprise Serfim T.I.C	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier et de la configuration de la chaussée	<b>Rue Pierre Delore</b>	sur 20 m au droit du n° 79, et entre le n° 63 et n° 65	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au lundi 11 septembre 2017, de 22h à 6h
				<b>Rue Professeur Beauvisage</b>	sur 20 m au droit du n° 157	
				<b>Avenue Paul Santy</b>	sur 20 m au droit du n° 101	
				<b>Rue Pierre Delore</b>	sur le carrefour avec la rue Professeur Beauvisage	
				<b>Avenue Paul Santy</b>	sur 20 m au droit du n° 79 et entre le n° 63 et n° 65	
				<b>Rue Professeur Beauvisage</b>	sur le carrefour avec la rue Professeur Beauvisage	
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Pierre Delore</b>	sur 20 m au droit du n° 79 et entre le n° 63 et n° 65		
			<b>Avenue Paul Santy</b>	sur le carrefour avec la rue Professeur Beauvisage		
			<b>Rue Professeur Beauvisage</b>	sur 20 m au droit du n° 101		
					sur 20 m au droit du n° 157	
10905	Entreprise Pellet Frères	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Joseph Serlin</b>	sur 5 m au droit du n° 5	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
10906	Entreprise Villemonteil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Jussieu</b>	sur 15 m, au droit du n° 4	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au mercredi 6 septembre 2017
10907	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Delandine</b>	sur 20 m de part et d'autre de la rue Ravat	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au jeudi 7 septembre 2017, de 9h à 16h
10908	Entreprise Fourneyron	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de création d'un réseau de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Pierre Audry</b>	au droit du n° 121	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 50 m de part et d'autre du n° 121	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de la façade du n° 121	
10909	Entreprise Batipropr	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de vitres à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Dugas Montbel</b>	entre le cours Charlemagne et la rue Gilbert	Les mercredi 6 septembre 2017 et jeudi 7 septembre 2017, de 7h à 19h
				<b>Rue Gilbert</b>	côté Est, le long du bâtiment des Archives	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Place des Archives</b>		
				<b>Rue Dugas Montbel</b>	entre le cours Charlemagne et la rue Gilbert	
				<b>Rue Gilbert</b>	côté Est, le long du bâtiment des Archives	
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant				

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10910	Entreprise Colas R.A.A	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	<b>Rue Emile Duport</b>	entre le n° 35 et la rue Joannès Carret	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
				<b>Rue Joannès Carret</b>	entre la rue Emile Duport et la rue du Four à Chaux	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Emile Duport</b>	entre le n° 35 et la rue Joannès Carret	
				<b>Rue Joannès Carret</b>	entre la rue Emile Duport et la rue du Four à Chaux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Emile Duport</b>	entre le n° 35 et la rue Joannès Carret	
				<b>Rue Joannès Carret</b>	entre la rue Emile Duport et la rue du Four à Chaux	
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Emile Duport</b>	des deux côtés, entre le n° 35 et la rue Joannès Carret		
			<b>Rue Joannès Carret</b>	côté Est, entre la rue Emile Duport et la rue du Four à Chaux		
10911	Entreprise Sacma Agencements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Emile Zola</b>	sur 15 m au droit du n° 12	Le mardi 5 septembre 2017
10912	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue automotrice de 40T	la circulation des piétons sera interdite	<b>Quai Pierre Scize</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 87, un cheminement piétons sera matérialisé par le demandeur	Le lundi 11 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m au droit du n° 87, la circulation générale s'effectuera sur la voie réservée aux bus	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit du n° 87	
10913	Entreprise Colas R.A.A.	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de la Caille</b>	entre la rue de la Balme et la rue Ferdinand Buisson	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
				<b>Rue Ferdinand Buisson</b>	entre le n° 112 et le n° 116	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Caille</b>	entre la rue de la Balme et la rue Ferdinand Buisson	
				<b>Rue Ferdinand Buisson</b>	entre le n° 112 et le n° 116	
10914	Entreprises Sogea Rhône-Alpes/ Rampa Tp et des Entreprises Adjudicataires du Marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Boulevard Marius Vivier-Merle</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Servient et la rue le Mail Bouchut	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Sud/Nord, entre le Mail Bouchut et la rue Servient	
			une déviation sera mise en place par l'entreprise empruntant le tunnel Marius Vivier-Merle		au droit du tunnel Marius Vivier-Merle	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10915	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite sauf riverains, du Lundi au Vendredi	<b>Rue Neyret</b>	entre la rue Pouteau et la montée des Carmélites	A partir du mercredi 6 septembre 2017, 23h, jusqu'au jeudi 7 septembre 2017, 6h
				<b>Rue Pouteau</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Diderot et la rue Imbert Colomès, durant la fermeture à la circulation de la rue Imbert Colomès	
				<b>Rue Diderot</b>	sens Est/Ouest, entre la place Colbert et la rue Pouteau, durant la fermeture à la circulation de la rue Imbert Colomès	
				<b>Rue Imbert Colomès</b>	entre la rue Pouteau et la rue Neyret	
10916	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Montée Bonafous</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 18	Le mercredi 6 septembre 2017
10917	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	(sauf le weekend) la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Citinea	<b>Rue Emile Combes</b>	entre la rue des Serpollières et la rue Ludovic Arrachart	A partir du vendredi 1 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			(sauf le weekend) la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			(sauf le weekend) la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			(sauf le weekend) le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
10918	Entreprise Albertazzi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	<b>Rue des Docks</b>	entre le n° 61 et la rue Joannès Carret	Le mercredi 6 septembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite			Le mercredi 6 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» mis en place par l'entreprise Albertazzi			au débouché sur la rue Joannès Carret



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10919	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Jean Mermoz</b>	côté Sud, sur 30 m à l'Ouest de la rue Edouard Nieupart	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017
10920	Entreprise GINGER Ce Btp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages pour le Sytral C3	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Cours Lafayette</b>	site propre Nord, partie comprise entre la rue Molière et l'avenue Maréchal de Saxe	Le mercredi 6 septembre 2017
					site propre Nord, partie comprise entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Duguesclin	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 21h, jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, 6h
10921	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour un opérateur Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Laure Diebold</b>	sur 25 m au droit du n° 25	Le mercredi 6 septembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10922	Entreprise Transmanutec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de l'Abbé Boisard</b>	trottoir Sud, entre le boulevard Marius Vivier-Merle et l'entrée du bâtiment Orange	Le jeudi 7 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le boulevard Marius Vivier-Merle et la rue Philomène Magnin	Le jeudi 7 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre le boulevard Marius Vivier-Merle et la rue Philomène Magnin	Le jeudi 7 septembre 2017
10923	Entreprise Snef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Bouygues Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Marcel Mérieux</b>	sur 15 m au droit du n° 255	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10924	Entreprise Rsk Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondages de sols pour le compte de la SPC Part Dieu	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place Charles Béraudier</b>	au droit de la sortie du Parking Minute	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Boulevard Marius Vivier-Merle</b>	trottoir Est, sur 20 m de part et d'autre de l'avenue Georges Pompidou	
				<b>Place Charles Béraudier</b>	au droit de la trémie Taxi	
				<b>Boulevard Marius Vivier-Merle</b>	trottoir impair, entre le n° 47 et le n° 49	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10925	Entreprise Hams	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Pazzi</b>	sur l'emplacement de livraison	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au lundi 11 septembre 2017
10926	Entreprise Villemonteil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Jussieu</b>	sur 15 m au droit du n° 4	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au mercredi 6 septembre 2017
10927	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de suppression de branchements Enedis pour le Sytral C3	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Cours Lafayette</b>	au droit de l'immeuble situé au n° 100 (Halles Paul Bocuse)	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		côté pair (Sud), au droit de l'immeuble situé au n° 100 (Halles Paul Bocuse)	
10928	Entreprise Isor	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Boulevard Edmond Michelet</b>	sur 20 m au droit du n° 10	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au jeudi 14 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au jeudi 14 septembre 2017
10929	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Emile Zola</b>	sur 30 m au droit du n° 10	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au lundi 18 septembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit du n° 10	Les vendredi 15 septembre 2017 et lundi 18 septembre 2017, de 9h à 16h A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au lundi 18 septembre 2017
10930	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Père Chevrier</b>	côté pair, sur 8 m au droit du n° 22	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au dimanche 8 octobre 2017
10931	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des cycles sera interdite	<b>Cours Charlemagne</b>	sur la piste cyclable, sur 50 m au Sud de la rue Paul Montrochet	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Paul Montrochet</b>	sur 50 m à l'Ouest du cours Charlemagne	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Smith</b>	entre le cours Bayard et la rue Casimir Périer	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au mercredi 6 septembre 2017, de 7h à 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10932	Entreprise Esprit des Sens	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de film sur une palissade de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Paul Montrochet</b>	sur 30 m à l'Est du pont SNCF	Le mardi 5 septembre 2017, de 9h30 à 11h
10933	Entreprise Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Dunois</b>	sur 15 m au droit du n° 56	Le jeudi 7 septembre 2017
				<b>Rue Moncey</b>	sur 15 m au droit du n° 15	Le jeudi 14 septembre 2017
10934	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Claude Farrère</b>	côté pair, sur 30 m au droit du n° 62	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
10935	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'un opérateur Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place Valmy</b>	au droit du n° 20	Le vendredi 8 septembre 2017, de 23h à 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10936	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de Télécom	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Grande Rue de Vaise</b>	entre la place Valmy et la rue des Monts d'Or	Le vendredi 8 septembre 2017, de 23h55 à 4h
			la circulation des véhicules s'effectuera dans le sens Sud/Nord	<b>Rue du Mont d'Or</b>	entre la Grande Rue de Vaise et la rue Marietton	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Grande Rue de Vaise</b>	entre la place Valmy et la rue des Monts d'Or	
				<b>Rue du Mont d'Or</b>	entre la rue des Monts d'Or et la rue Saint Pierre de Vaise	
			les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	<b>Grande Rue de Vaise</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Marietton et la Grande Rue de Vaise	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» mis en place par la Direction de l'Eau	<b>Rue du Mont d'Or</b>	au débouché sur la place Valmy	
				<b>Rue du Mont d'Or</b>	au débouché sur la rue Marietton	
10937	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place des Chartreux</b>	par tronçons successifs sur l'intégralité des voies	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 29 septembre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée sur l'intégralité des voies	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10938	La Chapelle de la Trinité	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de manifestations	le stationnement de trois véhicules techniques sera autorisé	<b>Passage Menestrier</b>		A partir du vendredi 15 septembre 2017, 9h, jusqu'au dimanche 17 septembre 2017, 20h
						A partir du mardi 5 septembre 2017, 9h, jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, 18h
			le stationnement de six véhicules techniques sera autorisé			A partir du mercredi 27 septembre 2017, 9h, jusqu'au vendredi 29 septembre 2017, 18h
						A partir du mardi 12 septembre 2017, 9h, jusqu'au mercredi 13 septembre 2017, 18h
10939	Entreprise Silvadam	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Savy</b>	sur 6 m, à l'Est du n°1 place Sathonay	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
10940	Entreprise Carrion Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur le réseau d'eau potable	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Longue</b>	entre la rue Chavanne et le quai de la Pêcherie	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
10941	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place Colbert</b>	entre le n° 12 rue Diderot et la montée Saint Sébastien	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
				<b>Rue Philippe Gonnard</b>	entre le cours Général Giraud et la rue Duroc	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Colbert</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 12 rue Diderot et la montée Saint Sébastien	
				<b>Rue Philippe Gonnard</b>	des deux côtés de la chaussée, entre le cours Général Giraud et la rue Duroc	
10942	Entreprise Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de Télécoms	l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Rue du Bon Pasteur</b>	sur le trottoir situé en face du n° 51	Le mercredi 6 septembre 2017, de 13h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Lieutenant Allouche et la rue Jean-Baptiste Say	
			la circulation des véhicules sera interdite			
10943	La Direction Départementale de la Sécurité Publique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Philippe Fabia</b>	au droit du n° 25 sur 7 emplacements	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 21h, jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, 12h
10944	Entreprise Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un monte-meuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Masséna</b>	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 123	Le jeudi 7 septembre 2017, de 8h à 18h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10945	Entreprise Making Prod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Ivry</b>	du n° 33 au n° 37	Le mercredi 6 septembre 2017, de 14h à 20h
				<b>Rue Louis Thevenet</b>	des deux côtés, de la rue de Nuits à la rue d'Ivry	
				<b>Rue de Nuits</b>	en face du n° 27 sur 5 m	
10946	La Société Euro Motos	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de portes ouvertes	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	entre les n° 146 et n° 148, sur 15 m	Le jeudi 7 septembre 2017, de 8h à 21h
10947	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Boileau</b>	sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 73	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Est), sur 10 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 73	
10948	La Mairie du 6ème	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du forum des associations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Bossuet</b>	du n° 33 à la rue Boileau	Les jeudi 7 septembre 2017 et lundi 11 septembre 2017, de 6h à 12h
10949	Etablissement Cpe Lyon chimie physique électronique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une journée d'intégration	l'organisation de mini-jeux par équipe (5 étudiants) sera autorisée	<b>Quai Général Sarrail</b>	bas port	Le jeudi 7 septembre 2017, de 13h à 18h
				<b>Place de la Bourse</b>		
				<b>Place Antonin Poncet</b>		
				<b>Place des Jacobins</b>		
10950	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	<b>Rue Artaud</b>	entre la rue Eugène Pons et le n° 12	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 8h, jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Eugène Pons et le n° 12	
10951	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Chariot d'Or</b>	trottoir pair (Sud), entre le n° 28 et la rue Louis Thevenet	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au mercredi 27 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Louis Thevenet</b>	trottoir impair (Ouest), entre la rue du Chariot d'Or et le n° 7	
				<b>Rue du Chariot d'Or</b>	côté pair (Sud), entre le n° 28 et la rue Louis Thevenet	
				<b>Rue Louis Thevenet</b>	côté impair (Ouest), entre la rue du Chariot d'Or et le n° 7	
10952	Entreprise Silvadom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Vitton</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 85	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au mercredi 4 octobre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10953	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Route de Vienne</b>	trottoir Nord, entre le n° 7 et la rue Garibaldi	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
					entre le n° 7 et la rue Garibaldi	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Garibaldi</b>	sens Sud/Nord, entre la route de Vienne et la rue Camille Roy	
					sens Nord/Sud, entre la rue Camille Roy et la route de Vienne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Route de Vienne</b>	entre le n° 7 et la rue Garibaldi	
					sens Sud/Nord, entre la route de Vienne et la rue Camille Roy	
	<b>Rue Garibaldi</b>	sens Nord/Sud, entre la rue Camille Roy et la route de Vienne				
le stationnement des véhicules sera interdit gênant		<b>Route de Vienne</b>	côté Nord, entre le n° 7 et la rue Garibaldi			
un passage piétons sera tracé sur la chaussée			au droit du n° 7			
10954	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Perrache</b>	sur 50 m de part et d'autre de la rue Eynard	A partir du samedi 9 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Eynard</b>	sens Est/Ouest	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Perrache</b>	côté Est, sur 50 m au Sud de la rue Eynard	
10955	Entreprise Folghera et Belay	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Pierre Audry</b>	côté impair, sur 7 m au droit du n° 79	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au dimanche 8 octobre 2017
10956	Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Claude Bernard</b>	sur 4 emplacements au droit de la piscine du Rhône	Le mardi 5 septembre 2017, de 16h à 22h
10957	Entreprise Aximum et les Entreprises Adjudicataires du Marché	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue du Lac</b>	sens Nord/Sud, entre la rue du Docteur Bouchut et la rue Paul Bert	A partir du vendredi 1 septembre 2017 jusqu'au lundi 30 octobre 2017
			la circulation des véhicules sera autorisée		sens Sud/Nord, entre la rue du Docteur Bouchut et la rue Paul Bert	
10958	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Cours Lafayette</b>	partie comprise entre la rue Garibaldi et le boulevard Marius Vivier-Merle	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté pair (Sud) partie comprise entre la rue Garibaldi et le boulevard Marius Vivier-Merle	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10959	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Garibaldi</b>	entre la rue de l'Abbé Boisard et la Grande Rue de la Guillotière	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté Ouest, entre la rue de l'Abbé Boisard et la Grande Rue de la Guillotière	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10960	Entreprise Collet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Claudius Linossier</b>	partie comprise entre la rue Dumont d'Urville et la rue Louis Thévenet	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Dumont d'Urville et la rue Louis Thévenet	
10961	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Paul Bert</b>	sur 20 m de part et d'autre de la rue de la Villette	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue de la Villette	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
10962	Entreprise Coiro Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Maurice Flandin</b>	entre le n° 77 et l'avenue Lacas-sagne	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
10963	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage public	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Nuits</b>	côté impair (Nord) entre la rue Louis Thévenet et la rue Dumont d'Urville	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
				<b>Rue Dumont d'Urville</b>	entre le n° 14 bis et la rue de Nuits	
10964	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchements Enedis pour le Sytral C3	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Cours Lafayette</b>	côté pair (Sud) sur trottoir, au droit de l'immeuble situé au n° 66	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 8h à 17h
10965	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Félix Faure</b>	sur 30 m au droit du n° 35	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 35	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
10966	Entreprise ISS Hygiène et Prévention	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Barrier</b>	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 39	Le vendredi 8 septembre 2017

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10967	Monsieur Rousset Mathieu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Grande Rue de la Croix-Rousse</b>	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 16 et 18	Le vendredi 8 septembre 2017, de 7h à 19h
10968	Entreprise Seem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la démolition de bâtiment	la piste cyclable sera interrompue	<b>Rue Crépet</b>	sens Ouest/Est, sur 50 m au droit du n° 17	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au droit du n° 17	
			un cheminement piétons sécurisé sera balisé sur la piste cyclable		sens Ouest/Est, sur 50 m au droit du n° 17	
10969	Entreprise Eiffage Travaux Publics	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue Pierre Termier</b>	entre la rue du Docteur Cordier et la bretelle d'accès au quai Raoul Carrié	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au lundi 11 septembre 2017, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Ouest/Est, entre la rue Albert Falsan et le quai Raoul Carrié	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue du Docteur Cordier et la bretelle d'accès au quai Raoul Carrié	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au lundi 11 septembre 2017
					côté Sud, entre la rue Albert Falsan et le quai Raoul Carrié	
10970	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	sur 20 m en face de l'accès au n° 86	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au samedi 23 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au samedi 23 septembre 2017
10971	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	<b>Rue d'Algérie</b>	au droit des n°17 et n°21	Le samedi 9 septembre 2017, de 1h à 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
10972	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'eau potable en urgence	l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Place Louis Pradel</b>	dans la voie d'accès située au droit du bâtiment de l'Opéra	Les lundi 4 septembre 2017 et mardi 5 septembre 2017



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10973	Entreprise Manulev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Louis Guerin</b>	partie comprise entre la rue Antoine Barbier et la rue Jean Novel	A partir du samedi 9 septembre 2017 jusqu'au dimanche 10 septembre 2017, de 9h à 18h
				<b>Rue Antoine Barbier</b>	sens Est / Ouest, partie comprise entre la rue de Genève et la rue Louis Guérin	
10974	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de gaz	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Florent</b>	sur 20 m de part et d'autre du n° 7 Bis	A partir du samedi 9 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
10975	Entreprise Bonnefond Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Route de Vienne</b>	côté impair, entre le n° 101 et n° 103	Les lundi 11 septembre 2017 et mardi 12 septembre 2017
10976	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique pour Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Commandant Faurax</b>	sur 20 m au droit de la trappe de la chambre du réseau de télécommunication située au droit du n° 9 et n° 11	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
				<b>Rue Tronchet</b>	sur 20 m au droit de la trappe de la chambre du réseau de télécommunication située au droit du n° 42	
10977	Entreprise Engie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Béguin</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017
10978	Entreprise Bovis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la livraison d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Chevreul</b>	entre le quai Claude Bernard et la rue Raulin	A partir du lundi 11 septembre 2017, 15h, jusqu'au mardi 12 septembre 2017, 4h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le quai Claude Bernard et la rue Raulin	
10979	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions au moyen d'un véhicule muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Mercier lors des opérations de levage	<b>Rue Jaboulay</b>	trottoir Est, sur 30 m au droit du n° 25	Le lundi 11 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 25 (sur la zone de livraisons)	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10980	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Tarvel	<b>Avenue Joannès Masset</b>	trottoir Ouest et trottoir Est, entre la rue Saint-Pierre de Vaise et la rue du 3 septembre 1944	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise		entre la rue Saint-Pierre de Vaise et la rue du 3 septembre 1944	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Saint-Pierre de Vaise et la rue du 3 septembre 1944	
10981	Entreprise At Clim	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Place Bellecour</b>	au droit du n° 7	Le mercredi 6 septembre 2017
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir réservé aux autobus		sur 10 m, au droit du n° 7	
10982	Entreprise Lochnacelle	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur des antennes à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Gentil</b>	côté Sud, sur 20 m à l'Ouest de la rue de la Bourse	Le jeudi 7 septembre 2017
10983	Entreprise Maïa Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Mouillard</b>	trottoir Est, sur 30 m au Sud de la rue Saint-Cyr	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
				<b>Rue de Saint-Cyr</b>	trottoir Sud, (sous l'ouvrage SNCF) situé entre la rue Mouillard et la rue Joannès Masset	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Mouillard</b>	sens Ouest/Est, sur 30 m au Sud de la rue Saint-Cyr	A partir du lundi 4 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 9h à 16h
				<b>Rue de Saint-Cyr</b>	sens Nord/ Sud, situé entre la rue Mouillard et la rue Joannès Masset	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue Mouillard</b>	sens Ouest/Est, sur 30 m au Sud de la rue Saint-Cyr	
				<b>Rue de Saint-Cyr</b>	sens Nord/Sud, situé entre la rue Mouillard et la rue Joannès Masset	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10984	Entreprise Derichebourg Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	l'accès, la circulation et le stationnement du véhicule du demandeur seront autorisés	<b>Quai Saint-Vincent</b>	sur le trottoir au droit de la façade du n° 6	A partir du mardi 5 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
			la circulation des piétons sera interdite		sur le trottoir situé au droit de la façade du n° 6, au droit de la nacelle élévatrice de personnes	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de la façade du n° 6	
10985	Entreprise René Collet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance du réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue des Fantasques</b>	au droit du n° 6	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit de la façade du n° 6	
10986	Entreprise Eiffage Construction Rhône-Loire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	<b>Rue de l'Université</b>	au droit du n° 2	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au dimanche 8 octobre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 60 m au droit du n° 2	
			l'accès à la zone de chantier sera gérée par un homme-traffic		au droit du n° 2	
			un cheminement piétons balisé et sécurisé sera maintenu le long de l'emprise de chantier		côté Sud, sur 60 m au droit du n° 2	
10987	Entreprise Colas R.A.A.	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue des Docteurs Cordier</b>	entre la rue Albert Chalemel et la rue Hector Berlioz	Les jeudi 7 septembre 2017 et vendredi 8 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
10988	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Chevreul</b>	au droit du n° 100, sur 20 m	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m, en face du n° 100	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
10989	Entreprise Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'opérateur de Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard de la Croix-Rousse</b>	entre le n° 38 et 56, trottoir compris	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 7h à 17h
				<b>Rue Pierre Dupont</b>	entre le n° 16 et 22	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10990	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des piétons sera gérée et balisée au droit de la fouille	<b>Rue Professeur Marcel Dargent</b>	entre l'avenue Paul Santy et l'avenue Viviani	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au samedi 23 septembre 2017, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Paul Santy</b>	au débouché sur la rue Professeur Marcel Dargent	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au samedi 23 septembre 2017
			le tourne à droite sera interdit sur la voie affectée et reportée sur la chaussée principale			
10991	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue Verlet Hanus</b>	entre la rue de Créqui et la rue Voltaire	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au jeudi 14 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre la rue de Créqui et la rue Voltaire	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au jeudi 14 septembre 2017
10992	Entreprise Sn Serrurerie Métallerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Vendôme</b>	côté impair, sur 12 m au droit du n° 271	A partir du vendredi 8 septembre 2017 jusqu'au dimanche 8 octobre 2017
10993	Entreprise Joséphine Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'un film publicitaire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Boulevard des Brotteaux</b>	au droit et en face du n° 17 stationnement en épi	A partir du dimanche 10 septembre 2017, 18h, jusqu'au lundi 11 septembre 2017, 22h
				<b>Rue Cuvier</b>	du n° 188 au boulevard des Brotteaux sur 25 m, et du n° 181 au boulevard des Brotteaux sur 40 m	
				<b>Rue Rabelais</b>	côté impair, entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal de Saxe	
10994	Entreprise Pimas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une exposition d'un véhicule dans le cadre d'un congrès European Mobility Group à l'Hôtel de Région	l'accès et le stationnement d'un véhicule BMW seront autorisés	<b>Quai François Barthélémy Arlès Dufour</b>		Le jeudi 7 septembre 2017, de 14h30 à 17h30
10995	Association L'Autre Coté de la Rue	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des 11 ans de l'épicerie	des installations seront autorisées sur le trottoir et l'aire de stationnement	<b>Cours de la Liberté</b>	au droit des n° 73 et 75	Le samedi 9 septembre 2017, de 14h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 73 sur 2 emplacements et n° 75 sur 2 emplacements	Le samedi 9 septembre 2017, de 10h à 23h
			une animation musicale sera autorisée	<b>Rue Aimé Collomb</b>	entre le n° 15 et le cours de la Liberté sur 3 emplacements	
				<b>Cours de la Liberté</b>	au droit du n° 73	Le samedi 9 septembre 2017, de 18h30 à 21h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
10996	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de tabourets sur cour	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Ivry</b>	sur 10 m au droit du n° 1	Le vendredi 8 septembre 2017, de 8h à 17h
10997	Entreprise Proef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Auguste Comte</b>	entre le n° 33 et le n° 37	Le vendredi 8 septembre 2017, de 8h à 17h30
10998	Entreprise Barioz Planche Amandine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chaponnay</b>	sur 20 m, au droit du n° 4 bis	Le samedi 9 septembre 2017
10999	Entreprise Alman	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Jacques Moyron</b>	trottoir Ouest, entre la rue Jacques de Boissieu et la rue Montgolfier	Le jeudi 7 septembre 2017, de 8h à 18h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Jacques de Boissieu et la rue Montgolfier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jean-Jacques de Boissieu</b>	sens Ouest/Est, entre la rue Tête d'Or et la rue Jacques Moyron	
11000	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de cuisine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Saint-Antoine</b>	sur 15 m, au droit du n° 30 (devant le restaurant le JOLS)	Le mardi 5 septembre 2017, de 23h à 6h
11001	Entreprise Citinea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la giration et la manoeuvre d'engins de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Plat</b>	côté pair, sur 15 m au droit du n°26	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
11002	Entreprise Acrobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Dugesclin</b>	sur 25 m, au droit de l'immeuble situé au n° 41	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11003	Mairie de Lyon/ Eclairage Public	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Auguste Comte</b>	sur 15 m, au droit du n° 13	Le lundi 11 septembre 2017
11004	Entreprise Ecec Ets Concept Etanchéité Couverture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Athènes</b>	côté Ouest, sur 15 m au Sud de la rue des 3 Pierres	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11005	Entreprise Eiffage Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance de la chaussée	la circulation des véhicules sera interdite sauf pour les véhicules du Sytral et des services publics	<b>Rue Georges Martin Witkowski</b>	par tronçons de rue comprise entre deux carrefours successifs	Les lundi 11 septembre 2017 et mardi 12 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée	Les lundi 11 septembre 2017 et mardi 12 septembre 2017, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11006	Jean Rivière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue du Président Edouard Herriot</b>	sur le trottoir situé au droit du n° 19	Le lundi 11 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 15 m, au droit du n° 19	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur la chaussée située, au droit du n° 19	
11007	Entreprise Jaymot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Cerisiers</b>	sur 15 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11008	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de container de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chaponnay</b>	sur 10 m, au droit du n° 21	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11009	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole/ Service arbres	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Cours Docteur Long</b>	entre la rue Louis et la rue Saint Isidore	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés, entre la rue Louis et la rue Saint Isidore	
11010	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de l'Abbaye d'Ainay</b>	sur 30 m, au droit du n° 10	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11011	Entreprise Sogea Rhône-Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à deux voies	<b>Boulevard Marius Vivier-Merle</b>	sens Sud/Nord, entre la rue Paul Bert et la rue Desaix	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie		sens Nord/Sud, entre la rue Paul Bert et la rue Desaix	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Ouest, entre la rue Paul Bert et la rue Desaix	
11012	Entreprise Rambaud Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Maréchal Joffre</b>	sur 15 m, au droit du n° 5	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au dimanche 17 septembre 2017
11013	Entreprise Eif-fage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Chaponnay</b>	sur 20 m, de part et d'autre de la rue de Créqui	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017, de 9h à 16h
				<b>Rue Verlet Hanus</b>	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Verlet Hanus	
			<b>Rue de Créqui</b>	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Verlet Hanus	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet		
11013	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Chaponnay</b>	des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue de Créqui	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017, de 9h à 16h		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			<b>Rue de Créqui</b>	des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue Chaponnay	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017
						<b>Rue Verlet Hanus</b>	des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue de Créqui	
11014	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Avenue Maréchal de Saxe</b>	sur 20 m, au droit du n° 95	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au lundi 25 septembre 2017, de 9h à 16h		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au lundi 25 septembre 2017	
11015	Entreprise Spie City Works	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'enfouissement de réseaux	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue d'Arménie</b>	entre la rue Garibaldi et la rue André Philip	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017, de 9h à 16h		
11016	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue des Brasseries</b>	sur 20 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 19 septembre 2017		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 4	
11017	Entreprise Bovis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement de véhicule de déchargement	l'entrée de l'hôpital Saint Luc/Saint Joseph sera maintenue	<b>Quai Claude Bernard</b>		Le mardi 12 septembre 2017, de 0h15 à 4h		
			la circulation des piétons sera interdite				entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Chevreul</b>	entre le quai Claude Bernard et la rue Raulin	A partir du lundi 11 septembre 2017, 19h, jusqu'au mardi 12 septembre 2017, 7h		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11018	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue de l'Université</b>	entre les n° 46 et n° 50	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mardi 19 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera autorisée à l'intérieur du couloir Bus lors des opérations de terrassement sur les voies de circulations		entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Saint-Jérôme	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre les n° 46 et n° 50	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre les n° 46 et n° 50	
11019	Entreprise Sade Cgth	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Smith</b>	sur 40 m, au Nord du bâtiment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 20 octobre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 40 m au Nord du bâtiment de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	
11020	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage de vitres à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Antoine Riboud</b>	sur 50 m, à l'Ouest du cours Charlemagne	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Cours Charlemagne</b>	entre le n° 102 et n° 106	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017
11021	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Boulevard Marius Vivier-Merle</b>	sur 40 m au Nord de la rue Paul Bert	Le mercredi 6 septembre 2017, de 9h à 16h
11022	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien de mobiliers urbains	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Maryse Bastié</b>	sur 20 m au droit du n° 63	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, de 7h à 17h
			la piste cyclable sera interrompue			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11023	Entreprise Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Maurice Flandin</b>	entre l'avenue Georges Pompidou et la rue Antoine Charial	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Georges Pompidou</b>	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Maurice Flandin	
				<b>Rue Maurice Flandin</b>	côté pair, entre l'avenue Georges Pompidou et la rue Antoine Charial	
			<b>Avenue Georges Pompidou</b>	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Maurice Flandin		



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11024	Entreprise Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Maurice Flandin</b>	côté pair, sur 30 m au Nord de l'avenue Georges Pompidou	A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
11025	Entreprise Proef	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Free	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Saint-Vincent</b>	sur 10 m, de part et d'autre de la trappe d'accès à la chambre du réseau de Télécom située au droit du n° 31	Le vendredi 8 septembre 2017, de 7h30 à 17h30
11026	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Remparts d'Ainay</b>	côté impair, sur 30 m en face du n°10	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
11027	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Ferdinand Buisson</b>	sur 30 m, au droit du n° 17	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 17	
11028	Entreprise Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique THD pour le compte de la Métropole de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	<b>Rue Germain</b>	entre la rue des Droits de l'Homme et l'avenue de Thiers	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017, de 0h30 à 5h30
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Viabert</b>	entre la rue Bellecombe et l'avenue de Thiers	
				<b>Rue Germain</b>	entre la rue des Droits de l'Homme et l'avenue de Thiers	
11029	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'aménagement de quai Tramway pour le compte du Sytral	la circulation des piétons sera interdite	<b>Avenue Thiers</b>	trottoir Est, au droit de la station de Tramways « Thiers Bellecombe »	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 7h, jusqu'au vendredi 10 novembre 2017, 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Sud/Nord, entre la rue de la Viabert et la rue de la Gaité	A partir du lundi 9 octobre 2017 jusqu'au vendredi 3 novembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Sud/Nord, entre la rue de la Viabert et la rue de la Gaité ( station Tramway Thiers)	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur trottoir Est, entre la rue de la Viabert et la rue de la Gaité (dépôt de matériaux)	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 7h, jusqu'au vendredi 10 novembre 2017, 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair (Est), entre la rue de la Viabert et la rue de la Gaité	
11030	Entreprise Ruiz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Créqui</b>	sur 35 m, au droit de l'immeuble situé au n° 76	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11031	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Saint-Vincent</b>	au droit des n° 6 à 8 bis	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11032	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement	la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Platière</b>	dans les deux sens de circulation, entre le quai de la Pêcherie et la rue Lanterne	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le quai de la Pêcherie et la rue Lanterne	
				<b>Rue Lanterne</b>	sur 15 m, au droit du n° 16	
11033	Entreprise Acrobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera interdite et s'effectuera sur l'emplacement des places de stationnements libérées	<b>Rue Duguesclin</b>	côté impair (Est), sur 25 m au droit de l'immeuble au n° 41	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
11034	Entreprise Bcca2	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Tronchet</b>	sur 9 m, au droit de l'immeuble situé au n° 32	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11035	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 dans le couloir suivant	<b>Rue du Château de la Duchère</b>		A partir du jeudi 7 septembre 2017 jusqu'au mercredi 20 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
11036	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Saint Maurice</b>	sur 20 m, au droit du n°23	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au mardi 12 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n°23	
11037	Entreprise Perrier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la ligne T6 du Tramway	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	<b>Rue Simon Fryd</b>		A partir du jeudi 7 septembre 2017, 20h, jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, 6h
				<b>Boulevard Pinel</b>		
				<b>Avenue Jean Mermoz</b>		
				<b>Boulevard Edmond Michelet</b>		
				<b>Rue Pierre Verger</b>		
				<b>Rue Professeur Beauvisage</b>		
				<b>Avenue de Pressensé</b>		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11037	Entreprise Perrier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la ligne T6 du Tramway	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	<b>Rue Henri Barbusse</b>	sens Est/Ouest, entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Henri Barbusse	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 20h, jusqu'au vendredi 8 septembre 2017, 6h
				<b>Rue Challemel Lacour</b>		
				<b>Boulevard Pinel</b>		
				<b>Rue Henri Barbusse</b>		
				<b>Rue Simon Fryd</b>		
				<b>Rue Professeur Beauvisage</b>		
				<b>Rue Pierre Verger</b>		
				<b>Boulevard Edmond Michelet</b>		
				<b>Avenue de Pressensé</b>	sens Est/Ouest, entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Henri Barbusse	
				<b>Avenue Jean Mermoz</b>		
				<b>Boulevard Pinel</b>		
				<b>Avenue Jean Mermoz</b>		
				<b>Boulevard Edmond Michelet</b>		
				<b>Rue Pierre Verger</b>		
	<b>Rue Professeur Beauvisage</b>					
	<b>Avenue de Pressensé</b>	sens Est/Ouest, entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Henri Barbusse				
	<b>Rue Henri Barbusse</b>					
	<b>Rue Challemel Lacour</b>					
	<b>Rue Simon Fryd</b>					
		la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier				
		la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				
11038	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage de sol	la circulation des piétons sera interdite sur le terre plein séparant la plateforme de tramway et la chaussée de la contre-allée Sud de la place Jean Macé	<b>Place Jean Macé</b>	contre allée Sud	Le vendredi 8 septembre 2017, de 7h à 17h
11039	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Vuilleme</b>	entre la rue Emile Duployé et la rue Paul Montrouchet	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 29 septembre 2017
			une interdiction de tourner à droite sera signalée par un panneau B2a		sur la rue Paul Montrouchet	
11040	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Grataloup</b>	sur 30 m, au droit du n° 1	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 1	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11041	Entreprise Tsg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'Enedis	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue de Champvert</b>	sur le trottoir situé en face des n° 28 à 32, un cheminement piétons sera matérialisé sur la chaussée par le demandeur	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite et dévoyée		sens montant, sur les emplacements de stationnements, sur 40 m au droit des n° 28 à 32	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sens descendant, sur la voie Ouest, sur 40 m au droit des n° 28 à 32	
11042	Entreprise Bouygues Bâtiment Sud-Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Docteur Edmond Locard</b>	trottoir pair, entre l'accès au n° 87 et la voie d'accès à l'impasse du Point du Jour, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au lundi 10 septembre 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite et dévoyée		sens Est/Ouest, sur la voie Sud, entre l'accès au n° 87 et la voie d'accès à l'impasse du Point du Jour	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Ouest/Est, sur les emplacements de stationnements situés entre l'accès au n° 87 et la voie d'accès à l'impasse du Point du Jour	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		dans les deux sens de circulation, sur 100 m de part et d'autre de l'accès à la résidence Joanny Ferlat	
11043	Ville de Lyon - La Direction technique de la Fête des Lumières	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'essais	des essais de structure gonflable seront autorisés	<b>Place de la République</b>		Le mercredi 6 septembre 2017, de 20h à 22h
11044	Entreprise Alticlean	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le nettoyage de vitreries à l'aide d'une nacelle	la circulation des cycles sera interdite	<b>Rue d'Aubigny</b>	côté pair, entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	Le lundi 11 septembre 2017, de 7h30 à 18h
			la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Maurice Flandin</b>	côté pair, sur 40 m au droit du n° 36	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir	<b>Rue d'Aubigny</b>	côté pair, entre la rue Maurice Flandin et la rue de la Villette	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Maurice Flandin</b>	côté pair, sur 40 m au droit du n° 36	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11045	Entreprise La Pâtisserie Pépin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée d'entreprise	l'installation de deux tentes 3x3 sera autorisée sur le trottoir	<b>Cours Gambetta</b>	au droit du n° 28	Le lundi 11 septembre 2017, de 15h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 28 sur 2 emplacements devant la boutique Pépin	Le lundi 11 septembre 2017, de 14h à 23h
11046	Entreprise Louxor Spectacle et Créateur	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du projet artistique Immersion	l'accès et le stationnement de véhicules techniques seront autorisés	<b>Quai François Barthélemy Arlès Dufour</b>		A partir du mardi 12 septembre 2017 jusqu'au dimanche 17 septembre 2017
11047	L'Etablissement Français du Sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le stationnement d'un véhicule médicalisé (collectes de sang)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Juliette Récamier</b>	côté pair, sur 25 m au droit du n° 10	Le jeudi 7 septembre 2017, de 6h à 14h
11048	Entreprise Adeos	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Avenue Tony Garnier</b>	sur 15 m, au droit du n° 69	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au jeudi 14 septembre 2017
11049	Entreprise André Cluzel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Place Jean Macé</b>	contre allée Est, sur 12 m au droit du n° 9	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au dimanche 8 octobre 2017
11050	Association Club Bouliste Moncey Garibaldi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournoi de Pétanque	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue du Lac</b>	des deux côtés, du n° 6 à la rue du Docteur Bouchut	Le mardi 12 septembre 2017, de 7h à 19h
11051	Entreprise Errt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de l'opérateur télécom	le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue Professeur Grignard</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n° 4	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017
11052	Entreprise Le Mondrian	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée	des animations musicales seront autorisées	<b>Place Raspail</b>	face au n° 1 quai Claude Bernard	Le mercredi 13 septembre 2017, de 19h à 23h
			la circulation des véhicules sera interdite			A partir du mercredi 13 septembre 2017, 15h, jusqu'au jeudi 14 septembre 2017, 1h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Claude Bernard</b>	au droit du n° 1, sur 3 emplacements	A partir du mercredi 13 septembre 2017, 10h, jusqu'au jeudi 14 septembre 2017, 1h
11053	Entreprise Ouest Acro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de purge en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par le personnel de l'entreprise Ouest Acro	<b>Rue Challemel Lacour</b>	trottoir Sud, entre le n° 38 et n° 52	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			la nacelle de l'entreprise Ouest Acro sera autorisée à circuler sur le trottoir			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11054	Entreprise Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de réparations d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	<b>Rue de Saint-Cloud</b>	au carrefour avec la rue Jacques Monod	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			côté Est, sur 20 m au Nord de la rue Jacques Monod
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Jacques Monod</b>	côté impair, sur 20 m à l'Est de la rue de Saint Cloud	
11055	Entreprise L'Agence Welcomm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une inauguration	l'installation d'une moquette et trois mange-debout sera autorisée sur le trottoir	<b>Rue Molière</b>	au droit du n° 22	Le mercredi 13 septembre 2017, de 18h30 à 22h
11056	Entreprise Seem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité pour une démolition de bâtiment	la circulation des piétons sera interdite	<b>Rue Béchevelin</b>	trottoir Ouest, entre le n° 12 place commandant Claude Bulard	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue d'Aguesseau</b>	trottoir Sud, entre le n° 30 et la rue Béchevelin	
11057	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le véhicule de l'entreprise Serpollet sera autorisé à stationnement sur le trottoir	<b>Boulevard de Balmont</b>	au droit de la rue Jean Quiquerez	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 7h à 17h
			un cheminement piétons balisé et sécurisé de 1,40 m sera maintenu le long de l'entreprise de chantier			
11058	La Maison de la Danse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de spectacles	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Place du 11 Novembre 1918</b>		Le samedi 16 septembre 2017, de 12h à 20h
						A partir du samedi 23 septembre 2017, 18h, jusqu'au dimanche 24 septembre 2017, 1h
						A partir du vendredi 22 septembre 2017, 18h, jusqu'au samedi 23 septembre 2017, 1h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			A partir du mercredi 20 septembre 2017, 18h, jusqu'au jeudi 21 septembre 2017, 1h
						A partir du jeudi 14 septembre 2017, 18h, jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, 1h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11058	La Maison de la Danse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de spectacles	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Place du 11 Novembre 1918</b>		A partir du mercredi 13 septembre 2017, 18h, jusqu'au jeudi 14 septembre 2017, 1h
						A partir du jeudi 21 septembre 2017, 18h, jusqu'au vendredi 22 septembre 2017, 1h
11059	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de RTE	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai Saint-Vincent</b>	entre les n° 10 et 25	A partir du lundi 18 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11060	La Maison de la Danse	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de spectacles	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	<b>Place du 11 Novembre 1918</b>		A partir du lundi 25 septembre 2017, 18h, jusqu'au mardi 26 septembre 2017, 1h
						A partir du mardi 26 septembre 2017, 18h, jusqu'au mercredi 27 septembre 2017, 1h
						A partir du mercredi 27 septembre 2017, 18h, jusqu'au jeudi 28 septembre 2017, 1h
						A partir du jeudi 28 septembre 2017, 18h, jusqu'au vendredi 29 septembre 2017, 1h
						A partir du vendredi 29 septembre 2017, 18h, jusqu'au samedi 30 septembre 2017, 1h
11061	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de RTE	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Quai de la Pêche-rie</b>	entre la rue Constantine et la rue Longue	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 27 octobre 2017
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Platière</b>	dans les deux sens de circulation, entre la rue Lanterne et le quai de la Pêcherie	A partir du lundi 25 septembre 2017 jusqu'au vendredi 6 octobre 2017
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Quai de la Pêche-rie</b>	entre la rue Constantine et la rue Longue	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 27 octobre 2017
11062	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de RTE	la circulation de véhicule «Lourds»hors «gabarit» sera autorisée	<b>Quai Saint-Vincent</b>	sur la chaussée	Les mardi 26 septembre 2017 et mardi 3 octobre 2017, de 0h à 5h
11063	Chambre de Commerce Italienne de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale	l'accès et le stationnement de deux véhicules Fiat seront autorisés	<b>Place de la République</b>	sur les côtés de l'entrée du Village	Le jeudi 14 septembre 2017, de 19h à 21h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11064	La Direction de l'éclairage public de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance de l'éclairage public pour le compte de la Ville de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Neyret</b>	sur 20 m, en face de la Montée Neyret	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 7h à 17h
11065	Commissariat de Lyon 1er et 4ème	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une cérémonie	l'installation de barrières et une petite sonorisation seront autorisées	<b>Place Louis Pradel</b>	au droit du n° 19	Le mercredi 13 septembre 2017, de 9h30 à 11h45
11066	Association Hannibal Emlyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une journée d'intégration	l'organisation de mini-jeux par équipe (15 étudiants) sera autorisée	<b>Place des Jacobins</b>		Le jeudi 14 septembre 2017, de 13h à 18h30
				<b>Place Saint-Paul</b>		
				<b>Place du Change</b>		
				<b>Square Janmot</b>		
				<b>Place Carnot</b>		
				<b>Place de la Bourse</b>		
<b>Place Ampère</b>						
11067	Entreprises Sogea/ Ebm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue des Cuirassiers</b>	côté pair, sur 15 m en face du n° 11	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 22 septembre 2017
11068	La Bibliothèque Lyon 3ème	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Duguesclin</b>	côté pair, sur 20 m au droit du n° 246	Les jeudi 28 septembre 2017 et mardi 31 octobre 2017, de 8h à 12h
11069	Entreprise Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Denuzière</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n°6	Le lundi 11 septembre 2017, de 8h à 17h
				<b>Rue Meynis</b>	côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	Les lundi 18 septembre 2017 et mardi 19 septembre 2017
11070	Entreprise Eiffage Energie Infrastructure	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon/ Eclairage Public	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Cours de Verdun Rambaud</b>	sur 15 m, au droit du n° 8	Le lundi 11 septembre 2017, de 9h à 16h
11071	Entreprise Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de la Charité</b>	côté pair, sur 10 m au droit du n°78	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 7h30 à 16h30
					côté pair, sur 10 m au droit du n° 82	
11072	Associaton Comité d'Intérêt Local	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation les 150 ans d'architecture dans le 6ème arrondissement	l'installation de trois barnums 3x3 sera autorisée	<b>Place Jules Ferry</b>		Le vendredi 15 septembre 2017, de 16h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur le parking devant la Brasserie de l'Est	Le vendredi 15 septembre 2017, de 14h à 22h



Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11073	Entreprise Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés	<b>Quai Saint-Vincent</b>	sur les trottoirs de la chaussée principale situé au droit du n° 18	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			la circulation des véhicules sera réduite à une voie		sur 30 m, la chaussée principale situé au droit du n° 18, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m, au droit du n° 18, contre-allée comprise	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
11074	Entreprise Cogepa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Commandant Faurax</b>	sur 10 m, entre l'avenue de Grande Bretagne et le n° 4	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 11 octobre 2017
11075	Entreprise France Télévisions	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Thimonnier</b>	sauf pour les véhicules Bluely	A partir du jeudi 7 septembre 2017, 15h, jusqu'au vendredi 15 septembre 2017, 20h
11076	Entreprise Prestig Immo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue de Créqui</b>	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 59/59 bis	Le lundi 11 septembre 2017, de 7h à 19h
11077	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera	<b>Rue de la Martinique</b>	sens Sud/Nord	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au mercredi 13 septembre 2017
				<b>Rue de la Sparterie</b>		
			la circulation des véhicules s'effectuera à double sens	<b>Rue du Four à Chaux</b>	de part et d'autre de l'emprise chantier	
			la circulation des véhicules sera interdite	<b>Rue de la Martinique</b>	sens Nord/Sud, entre la rue A. Laborde et la rue Four à Chaux	
				<b>Rue de la Sparterie</b>	sens Nord/Sud	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	<b>Rue du Four à Chaux</b>	entre la rue de la Sparterie et la rue des Docks	
les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP» mis en place par l'entreprise chargée des travaux	des deux côtés de la chaussée, entre la rue de la Sparterie et la rue des Docks					
11078	Entreprise Perrier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	<b>Rue Nicolai</b>	sur 20 m, au droit du ° 18	A partir du lundi 11 septembre 2017 jusqu'au vendredi 15 septembre 2017
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
11079	Entreprise Stracchi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Rue Chavanne</b>	entre le n° 11 et la rue des Bouquetiers	A partir du mercredi 6 septembre 2017 jusqu'au vendredi 8 septembre 2017
11080	Entreprise Créa Plus	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	<b>Quai Victor Augagneur</b>	sur 15 m, au droit du n°15	Le jeudi 7 septembre 2017
L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture						
Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.						
<i>Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon. Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.</i>						
<b>Registre de l'année 2017</b>						

### Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
De Maximy	Karine	Attachée	Titulaire	1/9/17	Affaires Culturelles	Recrutement par mutation
Meurice	Sébastienne	Adjointe technique principale 2ème classe	Titulaire	4/9/17	Régulation Urbaine	Réintégration
Garah	Mourad	Adjoint technique principal 2ème classe	Titulaire	1/6/17	Eclairage Public	Recrutement par détachement
Caelles	Alexandre	Adjoint du patrimoine	Contractuel	1/9/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Caelles	Alexandre	Adjoint du patrimoine	Contractuel	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Tissier	Edith	Assistante de conservation	Contractuelle	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Millie	Nicolas	Assisitant de conservation	Contractuel	25/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Charvolin	Alicia	Assisitante de conservation	Contractuelle	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Berlioz	Cédric-Olivier	Assistant de conservation	Contractuel	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Carmillet	Stéphanie	Assistante de conservation	Contractuelle	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Salvary	Coralie	Assisitante de conservation	Contractuelle	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Complément de temps partiel
Hamilil	Malika	Adjointe du patrimoine	Contractuelle	1/9/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement
Hamilil	Malika	Adjointe du patrimoine	Contractuelle	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement
Cazadamont	Jean-Michel	Adjoint du patrimoine	Contractuel	26/7/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement
Sirieix	Maëlle	Assisitant de conservation	Contractuelle	1/7/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	25/6/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement
Buclon	Thomas	Adjoint technique	Contractuel	23/7/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Rohart	Katharyna	Adjointe technique	Contractuelle	17/7/17	Bibliothèque Municipale	Remplacement
Glab	Marie-Hélène	Rédactrice principale 1ère classe	Titulaire	1/1/17	Opéra de Lyon	Mis à Disposition
Revol	Marie-Thérèse	Rédactrice principale 2ème classe	Titulaire	1/1/17	Opéra de Lyon	Mis à Disposition
Grégoire	Matthieu	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	Titulaire	1/1/17	Opéra de Lyon	Mis à Disposition
Amichi	Madji	Adjoint technique	Contractuel	31/7/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Benabbou	Samir	Adjoint technique	Contractuel	29/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Bienvenu	Romain	Adjoint technique	Contractuel	1/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Bouchard	Ashley	Adjointe technique	Contractuelle	13/7/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Commerie	Jérémy	Adjoint technique	Contractuel	1/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Commerie	Jérémy	Adjoint technique	Contractuel	26/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Douanier	Frédéric	Adjoint technique	Contractuel	1/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Meloni	Emilie	Adjointe technique	Contractuelle	19/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Ould-Ameur	Issam	Adjoint technique	Contractuel	18/7/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Timoner	Lucas	Adjoint technique	Contractuel	12/7/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Timoner	Lucas	Adjoint technique	Contractuel	26/7/17	Sports	Recrutement Remplaçant
Trouilloud	Josselin	Adjoint technique	Contractuel	21/8/17	Sports	Recrutement Remplaçant
De Roubin	Olivia	Ingénieure principale	Titulaire	1/9/17	Sports	Réintégration
Azoulay	Laurence	Puéricultrice	Contractuelle	23/6/17	Enfance	Nomination stagiaire catégorie B
Chaillet	Jérémy	Adjoint technique	Stagiaire	1/8/17	Sports	Nomination stagiaire catégorie C
Vermeulen	Olivier	Agent de maîtrise	Stagiaire	1/7/17	Sports	Nomination stagiaire catégorie C

### Centre Communal d'Action Sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'Acte
Viala	Amandine	Auxiliaire de soins 1ère classe	Contractuelle	3/1/17	CCAS	Recrutement complément temps partiel
Mankikian	Alice	Employée administrative	Contractuelle	7/8/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Mazzolini	Noémie	Adjointe technique	Contractuelle	1/4/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Rakotondrazanany	Feja	Auxiliaire de soins principale de 2ème classe	Contractuelle	10/4/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Moya	Noémie	Adjointe technique	Contractuelle	1/8/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Manuguerra	Claudine	Attachée territoriale de 2ème classe	Contractuelle	29/11/16	CCAS	Recrutement Remplaçant
Ngo	Ngoc Thuy	Adjointe technique de 2ème classe	Contractuelle	1/10/16	CCAS	Recrutement Remplaçant
Nicod	Brigitte	Adjointe technique principale 2ème classe	Titulaire	09/09/17	CCAS	Détachement changement de filière

---

# INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

---

---

## Conseil municipal - Séance publique - Avis

---

Le Conseil municipal se réunira en séance publique le lundi 25 septembre 2017 à 14h30, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal.

---

## Conseil d'arrondissement - Changement d'horaire - Avis

---

Le Conseil du 4ème arrondissement se réunira le 13 septembre 2017 à 19h30 au lieu de 18h00.

---

## Direction de la Commande Publique - Avis

---

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : [www.marchespublics.lyon.fr](http://www.marchespublics.lyon.fr)

---

## Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 7 au 12 août 2017

---

DP 069 381 17 01767 déposée le 7 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 place Tobie Robatel Lyon 1er Superficie du terrain : 285 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI G. Carré 4 place Tobie Robatel 69001 Lyon - Mandataire : M. Jaubert Guillaume

DP 069 384 17 01768 déposée le 7 août 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 1b rue Belfort Lyon 4ème Superficie du terrain : 197 m<sup>2</sup> - Demandeur : Deb 1b rue Belfort 69004 Lyon - Mandataire : Mme Meskine Debache Ouassila

DP 069 387 17 01769 déposée le 7 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 363 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 495 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Berthon Nicolas 69 B rue Joseph Desbois 69330 Meyzieu

DP 069 383 17 01770 déposée le 7 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 43 rue Léon Jouhaux Lyon 3ème Superficie du terrain : 266 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Foulquier Jean Bernard 129 avenue du Maine 75014 Paris

DP 069 387 17 01771 déposée le 7 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 13 rue de la Thibaudière Lyon 7ème Superficie du terrain : 41 m<sup>2</sup> - Demandeur : Acroclos 232 rue du Stade 69480 Lucenay - Mandataire : M. Clos Jérôme

DP 069 386 17 01772 déposée le 7 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 74 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème Superficie du terrain : 277 m<sup>2</sup> - Demandeur : A.N. Toiture Bardage 76 route de Fleurieux 69380 Chatillon - Mandataire : M. Alias Franck

DP 069 385 17 01773 déposée le 7 août 2017 - Projet : Modification de façade avec construction d'une terrasse - Terrain : 24 rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5ème Superficie du terrain : 1074 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Wurm Carole 10 b rue du Fort Saint Irénée 69005 Lyon

DP 069 383 17 01774 déposée le 7 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 28 rue Voltaire Lyon 3ème Superficie du terrain : 290 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Movermann Simon 28 rue Voltaire 69003 Lyon

DP 069 382 17 01775 déposée le 7 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 60 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème Superficie du terrain : 197 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bonton 15 rue Saint-Benoît 75006 Paris - Mandataire : M. Cohen Thomas

DP 069 389 17 01776 déposée le 7 août 2017 - Projet : Modification de façade et installation d'un monte-charge en sous-sol - Terrain : 40 rue Marietton Lyon 9ème Superficie du terrain : 1051 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le Moulin à Salades 49 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : Mme Arrault Mathilde

DP 069 381 17 01777 déposée le 7 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 5 rue Puits Gaillot Lyon 1er Superficie du terrain : 220 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Alperin Sonia 6 rue Puits Gaillot 69001 Lyon

DP 069 385 17 01778 déposée le 7 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue Octavio Mey Lyon 5ème Superficie du terrain : 222 m<sup>2</sup> - Demandeur : Meric 80 avenue du 8 Mai 1945 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Meric Mikayil

DP 069 383 17 01779 déposée le 7 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 275 rue de Créqui Lyon 3ème Superficie du terrain : 269 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Gibernon Damien

DP 069 385 17 01780 déposée le 7 août 2017 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 49 rue des Aqueducs Lyon 5ème Superficie du terrain : 1141 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Collotte Philippe 49 rue des Aqueducs 69005 Lyon

DP 069 386 17 01781 déposée le 8 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement - Terrain : 73 rue de Sèze Lyon 6ème Superficie du terrain : 467 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Teboul Eytan 13 rue Mauvert 69100 Villeurbanne

DP 069 384 17 01782 déposée le 8 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 28-30 rue Valentin Couturier Lyon 4ème Superficie du terrain : 800 m<sup>2</sup> - Demandeur : Samp 65 chemin de la Samp 26600 Crozes Hermitage - Mandataire : M. Rancony Serge

DP 069 383 17 01783 déposée le 8 août 2017 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 184-190 cours La Fayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 1212 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sdc du Laser 65 boulevard Marius Vivier Merle 69003 Lyon - Mandataire : M. Condamin Renaud

DP 069 389 17 01784 déposée le 8 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 15 grande rue de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 319 m<sup>2</sup> - Demandeur : Aussie Frenchi 32 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Bertan Maxence

DP 069 383 17 01785 déposée le 8 août 2017 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 10 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 rue Saint-Victorien Lyon 3ème Superficie du terrain : 1362 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lavault Christian 14 rue Saint-Victorien 69003 Lyon

DP 069 386 17 01786 déposée le 8 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 77 rue Bellecombe Lyon 6ème Superficie du terrain : 353 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Bouvard 49 avenue Lefèvre 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Bouvard Eric

DP 069 382 17 01787 déposée le 8 août 2017 - Projet : Réfection de toiture et de souches de cheminée - Terrain : 7-9 rue Childebert Lyon 2ème Superficie du terrain : 389 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sas Germain Henri 15 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien

DP 069 383 17 01788 déposée le 10 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 82 rue du Dauphiné Lyon 3ème Superficie du terrain : 521 m<sup>2</sup> - Demandeur : Maison des Italiens de Lyon 82 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Mandataire : M. Preto Jean

DP 069 385 17 01789 déposée le 10 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 rue de la Loge Lyon 5ème Superficie du terrain : 418 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Rousseau Stéphane 4 rue de la Loge 69005 Lyon

DP 069 386 17 01790 déposée le 10 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 1 place Puvis de Chavannes Lyon 6ème Superficie du terrain : 373 m<sup>2</sup> - Demandeur : Scotti Développement 44 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Spalvieri Philippe

DP 069 386 17 01791 déposée le 10 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7-17 rue Lalande Lyon 6ème Superficie du terrain : 2451 m<sup>2</sup> - Demandeur : ICF Sud Est Méditerranée 124 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon - Mandataire : Mme Eeses Martine

DP 069 385 17 01792 déposée le 10 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 1 rue Soufflot Lyon 5ème Superficie du terrain : 325 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Théllier de Poncheville Blandine 1 rue Soufflot 69005 Lyon

DP 069 385 17 01793 déposée le 10 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 189 montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 279 m<sup>2</sup> - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 384 17 01794 déposée le 10 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries avec ravalement de façade - Terrain : 3 impasse Berger Lyon 4ème Superficie du terrain : 33 m<sup>2</sup> - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69444 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 386 17 01795 déposée le 10 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 126 rue Bugeaud Lyon 6ème Superficie du terrain : 125 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. et Mme Orcel René et Marcelle 126 rue Bugeaud 69006 Lyon

DP 069 381 17 01796 déposée le 10 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 23 rue Neuve Lyon 1er Superficie du terrain : 452 m<sup>2</sup> - Demandeur : Banque Rothschild M Maurel 23 rue Neuve 69001 Lyon - Mandataire : M. Mirieu de la Barre Bruno

DP 069 383 17 01797 déposée le 11 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25-31 rue Guilloud Lyon 3ème Superficie du terrain : 4927 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Pedrini 62 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Buathier Nicolas

DP 069 389 17 01799 déposée le 11 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 76b rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 1243 m<sup>2</sup> - Demandeur : Association Immobilière de l'Industrie 76 b rue des Docks 69009 Lyon - Mandataire : M. Petit Aubert

DP 069 383 17 01800 déposée le 11 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 55 rue Claude Farrère Lyon 3ème Superficie du terrain : 260 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Stortz Patrick 55 rue Claude Farrère 69003 Lyon

DP 069 383 17 01801 déposée le 11 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 4 rue Chaponnay Lyon 3ème Superficie du terrain : 195 m<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise Denis Vincent 264 route de Genas 69500 Bron - Mandataire : M. Vincent Denis

DP 069 388 17 01802 déposée le 11 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en service public ou d'intérêt collectif - Terrain : 108 avenue Paul Santy Lyon 8ème Superficie du terrain : 5268 m<sup>2</sup> - Demandeur : Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : M. Guney Ali

---

### **Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 7 au 12 août 2017**

---

PC 069 388 16 00288 M01 déposé le 9 août 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 37 logements, d'un local commercial et création de 140 aires de stationnement - Surface créée : 2654 m<sup>2</sup> - Terrain : 70-78 rue Laënnec Lyon 8ème Superficie du terrain : 13025 m<sup>2</sup> - Demandeur : SACVL 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Lamoulen Eric - Auteur : Plan B Architectes Urbanistes 45 rue de Sèze 69006 Lyon

PC 069 387 16 00406 M01 déposé le 7 août 2017 Modificatif - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial avec modification de façade - Surface créée : 153 m<sup>2</sup> - Terrain : 12 place Jules Guesde Lyon 7ème Superficie du terrain : 342 m<sup>2</sup> - Demandeur : Imaginarium Game 12 place Jules Guesde 69007 Lyon - Mandataire : M. Heude Jean Charles - Auteur : D'Ores et Déja Sarl 192 rue Pré La Font 05500 Saint-Bonnet En Champsaur

PC 069 389 17 00288 déposé le 8 août 2017 - Projet : Construction de 3 bâtiments (soit 58 logements) avec création de 19 aires de stationnement - Surface créée : 4365 m<sup>2</sup> - Terrain : Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 12577 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sacvl 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Lamoulen Eric - Auteur : M. Dubus Philippe 2 rue Boyer Barret 75014 Paris

PC 069 389 17 00289 déposé le 8 août 2017 - Projet : Construction d'un bâtiment de 4 logements - Surface créée : 341 m<sup>2</sup> - Terrain : Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 344 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sacvl 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Lamoulen Eric - Auteur : M. Dubus Philippe 2 rue Boyer Barret 75014 Paris

PC 069 389 17 00290 déposé le 8 août 2017 - Projet : Construction d'un bâtiment de 4 logements (bâtiment E) - Surface créée : 341 m<sup>2</sup> - Terrain : Boulevard de la Duchère Lyon 9ème Superficie du terrain : 314 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sacvl 36 quai Fulchiron 69245 Lyon Cedex 05 - Mandataire : M. Lamoulen Eric - Auteur : M. Dubus Philippe 2 rue Boyer Barret 75014 Paris

PC 069 385 17 00291 déposé le 8 août 2017 - Projet : Rénovation de bâtiments, construction de 26 logements et création de 25 aires de stationnement - Surface créée : 1737 m<sup>2</sup> - Terrain : 176 rue Pierre Valdo Lyon 5ème Superficie du terrain : 3619 m<sup>2</sup> - Demandeur : Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers 69465 Lyon Cedex 06 - Auteur : Axe Architecture 116 rue Hénon 69004 Lyon

PC 069 387 17 00292 déposé le 9 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en local artisanal avec modification de façade et création de 13 aires de stationnement - Terrain : 40-42 rue Raulin Lyon 7ème Superficie du terrain : 988 m<sup>2</sup> - Demandeur : Claude Bernard 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Mandataire : M. Gagneux Jean-Pierre - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset CS 10711 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 381 17 00293 déposé le 9 août 2017 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement avec changement de menuiseries - Terrain : 6 quai André Lassagne Lyon 1er Superficie du terrain : 389 m<sup>2</sup> - Demandeur : Efb Investissements 8 rue d'Amboise 69002 Lyon - Mandataire : M. Bertucci Olivier - Auteur : Mme Cayrat Clotilde 851 route de Genève 01700 Beynost

PC 069 388 17 00294 déposé le 11 août 2017 - Projet : Construction d'un bâtiment modulaire et modification de façade - Surface créée : 115 m<sup>2</sup> - Terrain : 102-104 avenue Général Frère Lyon 8ème Superficie du terrain : 11594 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire - Auteur : Mme Blanchet Bénédicte Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01

---

### **Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 7 au 12 août 2017**

---

US 069 387 17 00152 déposé le 7 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 47,15 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 363 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 1120 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Berthon Nicolas 69 B rue Joseph Desbois 69330 Meyzieu - Auteur : Régie Goudard 71 rue Tronchet 69006 Lyon

US 069 383 17 00153 déposé le 7 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 46,31 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 43 rue Léon Jouhaux Lyon 3ème Superficie du terrain : 266 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Foulquier Jean-Bernard 129 avenue du Maine

75014 Paris - Auteur : Oralia Gelas et Chomienne 9 rue Grolée 69002 Lyon

US 069 383 17 00154 déposé le 7 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'activités en location meublée de courte durée - Terrain : 35 rue Etienne Richerand Lyon 3ème Superficie du terrain : 360 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Fidalgo Sergio 80 montée de la Quissonnière 69126 Brindas

US 069 381 17 00155 déposé le 7 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 29,55 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue Puits Gaillot Lyon 1er Superficie du terrain : 220 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Alperin Sonia 5 rue Puits Gaillot 69001 Lyon

US 069 385 17 00156 déposé le 10 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 83,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue Soufflot Lyon 5ème Superficie du terrain : 325 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Guille Julien 1 rue Soufflot 69005 Lyon - Auteur : Régie Gindre 3 Grande rue de la Croix Rousse 69004 Lyon

---

### **Déclarations préalables délivrées pendant la période du 7 au 12 août 2017**

---

DP 069 389 17 01080 Décision du 11 août 2017 à Mme Garabed Marianne 51 rue de Bourgogne 69009 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 51 rue de Bourgogne Lyon 9ème

DP 069 383 17 01259 Décision du 11 août 2017 à Cité Nouvelle 13 place Jean Jaurès 42029 Saint-Etienne - Projet : changement de menuiseries - Terrain : 40 rue Voltaire Lyon 3ème

DP 069 386 17 01278 Décision du 11 août 2017 à M. Chaudonneret Jean 188 rue Cuvier 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 188 rue Cuvier Lyon 6ème

DP 069 385 17 01292 Décision du 11 août 2017 à Syndicat du Centre Commercial Champvert 157 Avenue Barthélémy Buyer 69005 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 157 Avenue Barthélémy Buyer Lyon 5ème

DP 069 381 17 01315 Décision du 11 août 2017 à Distribution Casino France 1 cours Antoine Guichard 42008 Saint-Etienne Cedex 01 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 5 rue Constantine Lyon 1er

DP 069 382 17 01319 Décision du 11 août 2017 à M. Cohen Ouri 8 place Bellecour 69002 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 8 place Bellecour Lyon 2ème

DP 069 382 17 01351 Décision du 11 août 2017 à Distribution Casino France 1 cours Antoine Guichard 42008 Saint-Etienne Cedex 01 - Projet : Modification et remise en peinture de devanture - Terrain : 8 rue de l'Ancienne Préfecture Lyon 2ème

DP 069 382 17 01352 Décision du 11 août 2017 à Bouygues Télécom 1 boulevard Vivier Merle 69443 Lyon Cedex 03 - Projet : Installation de deux antennes relais de téléphonie mobile - Terrain : 40 quai Rambaud Lyon 2ème

DP 069 382 17 01365 Décision du 9 août 2017 à Design & Motion 16 rue Sergent Blandan 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 46 rue Denuzière Lyon 2ème

DP 069 382 17 01366 Décision du 11 août 2017 à Snc 10-10Bis Cours de Verdun 1 139 rue Vendôme 69477 Lyon Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 cours Verdun Rambaud Lyon 2ème

DP 069 387 17 01387 Décision du 11 août 2017 à Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 22 rue Père Chevrier Lyon 7ème

DP 069 385 17 01400 Décision du 11 août 2017 à M. Martelin Gérard 4 rue de la Baleine 69005 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 rue de la Baleine Lyon 5ème

DP 069 386 17 01402 Décision du 11 août 2017 à Sacvl 38 quai Fulchiron 69005 Lyon - Projet : Modification de toiture avec ravalement de façade et changement de menuiseries - Terrain : 45 rue Tête d'Or Lyon 6ème

DP 069 386 17 01408 Décision du 11 août 2017 à Thabus Sas 7 rue de la Convention 69600 Oullins - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 68 boulevard des Belges Lyon 6ème

DP 069 386 17 01416 Décision du 11 août 2017 à Gesparc 8 avenue des Pins 06400 Cannes - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue des Emeraudes Lyon 6ème

DP 069 381 17 01424 Décision du 11 août 2017 à Ecole Saint-Louis Saint-Bruno 17 rue des Chartreux 69001 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 17 rue des Chartreux Lyon 1er

DP 069 387 17 01426 Décision du 11 août 2017 à Entreprise Thabus 7 rue Convention 69600 Oullins - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 30 cours Gambetta Lyon 7ème

DP 069 381 17 01429 Décision du 11 août 2017 à M. Vetillard Jean Noël 62 avenue de Saxe 69003 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 4 rue Rivet Lyon 1er

DP 069 387 17 01440 Décision du 11 août 2017 à Sci Acvon 26 avenue Berthelot 69007 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 26 avenue Berthelot Lyon 7ème

DP 069 386 17 01472 Décision du 11 août 2017 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 18 rue Bugeaud Lyon 6ème

DP 069 387 17 01474 Décision du 11 août 2017 à Régie Crétin 6 quai Jean-Baptiste 69270 Fontaines-sur-Saône - Projet : Ravalement de façade et modification de place de porte de garage - Terrain : 32-34 rue Raulin Lyon 7ème

DP 069 386 17 01493 Décision du 11 août 2017 à Free Mobile 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 124 rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 381 17 01504 Décision du 11 août 2017 à Slpib 83 rue Paul Teste 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade sur cour - Terrain : 19 rue Neyret Lyon 1er

DP 069 382 17 01509 Décision du 11 août 2017 à Régie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69009 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en 2 logements - Terrain : 81 rue de la République Lyon 2ème

DP 069 381 17 01511 Décision du 11 août 2017 à M. Pan Lin 9 place Tobie Robatel 69001 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 9 place Tobie Robatel Lyon 1er

DP 069 381 17 01513 Décision du 11 août 2017 à Régie Lery 165 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 20 rue Pierre Blanc Lyon 1er

DP 069 386 17 01518 Décision du 11 août 2017 à Ad Boileau 107 rue Boileau 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 107 rue Boileau Lyon 6ème

DP 069 383 17 01523 Décision du 11 août 2017 à Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 6b rue Roux Soignat Lyon 3ème

DP 069 384 17 01527 Décision du 11 août 2017 à M. Le Nai Antoine 9 rue Belfort 69004 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 9 rue Belfort Lyon 4ème

DP 069 382 17 01528 Décision du 11 août 2017 à Sncf Mobilité Gares et Connexions 129 rue Servient 69003 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 14 cours de Verdun Lyon 2ème

DP 069 386 17 01532 Décision du 11 août 2017 à Beaulieu 14 quai de la Pêcherie 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 110

rue Sully Lyon 6ème

DP 069 386 17 01536 Décision du 11 août 2017 à M. Perrin Eric 9 rue du Général Gouraud 69008 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 78 rue Tronchet Lyon 6ème

DP 069 384 17 01540 Décision du 11 août 2017 à M. Chaniel Gilles 53 route de Lyon 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 101 boulevard de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 385 17 01541 Décision du 11 août 2017 à Nouvel'Ere 43 rue de Trion 69005 Lyon - Projet : Changement de destination d'un local commercial en établissement public à caractère industriel et commercial - Terrain : 43 rue de Trion Lyon 5ème

DP 069 381 17 01559 Décision du 11 août 2017 à Bergues Frères 211 chemin de Chêne 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 7 rue Neuve Lyon 1er

DP 069 388 17 01579 Décision du 11 août 2017 à Slpib 83 rue Paul Teste 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 9 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème

DP 069 384 17 01583 Décision du 11 août 2017 à Ville de Lyon Dgtb 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 2 rue de la Fontaine Lyon 4ème

DP 069 381 17 01587 Décision du 11 août 2017 à Mme Guinguène Carole 26 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 26 rue Imbert Colomès Lyon 1er

DP 069 389 17 01593 Décision du 11 août 2017 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Installation d'une clôture et d'un portail - Terrain : 51-55 rue du Bourbonnais Lyon 9ème

DP 069 389 17 01594 Décision du 11 août 2017 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Installation d'une clôture et d'un portail - Terrain : 82 rue du Bourbonnais Lyon 9ème

DP 069 389 17 01595 Décision du 11 août 2017 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Installation d'une clôture et d'un portail - Terrain : 52-52b rue Laure Diebold Lyon 9ème

DP 069 387 17 01596 Décision du 11 août 2017 à Entreprise Folghera Belay 107 avenue Paul Marcellin 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 84 cours Gambetta Lyon 7ème

DP 069 381 17 01597 Décision du 11 août 2017 à Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 quai de la Pêcherie Lyon 1er

DP 069 381 17 01600 Décision du 11 août 2017 à Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 rue des Augustins Lyon 1er

DP 069 381 17 01601 Décision du 11 août 2017 à Macif 29 avenue Leclerc 69367 Lyon Cedex 07 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 158 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 1er

DP 069 388 17 01605 Décision du 11 août 2017 à Mme Armand Renée 27 rue Saint Gervais 69008 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 35 rue Saint-Romain Lyon 8ème

DP 069 389 17 01615 Décision du 11 août 2017 à Epic Vaise 53 rue des Docks 69009 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 rue des Docks Lyon 9ème

DP 069 382 17 01621 Décision du 11 août 2017 à Bet Savle 73 ter rue François de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 48 rue de Condé Lyon 2ème

DP 069 384 17 01624 Décision du 11 août 2017 à Société Lyonnaise de Construction 92 cours Vitton 69006 Lyon - Projet : Division parcellaire - Terrain : 80 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème

DP 069 382 17 01628 Décision du 11 août 2017 à Régie Vincent Targe 50 rue de Marseille 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 1 place des Cordeliers Lyon 2ème

DP 069 384 17 01630 Décision du 11 août 2017 à Tonka 5 boulevard Joffre 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Réfection de devanture. - Terrain : 17 rue du Chariot d'Or Lyon 4ème

DP 069 384 17 01638 Décision du 11 août 2017 à Régie Favre de Fos 33 place Bellecour 69219 Lyon Cedex 02 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 80-81 quai Joseph Gillet Lyon 4ème

DP 069 386 17 01644 Décision du 11 août 2017 à Alliance Laundry France 3 rue Paul Rieupeyroux 69800 Saint-Priest - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 127 rue Bugeaud Lyon 6ème

DP 069 389 17 01648 Décision du 11 août 2017 à Régie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon - Projet : ravalement de façade - Terrain : 1 place Ferber Lyon 9ème

DP 069 382 17 01651 Décision du 11 août 2017 à Caudalie 6 place Narvik 75008 Paris - Projet : Réfection de devanture. - Terrain : 67 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 382 17 01657 Décision du 11 août 2017 à Globe et Cécil Hôtel 21 rue Gasparin 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 21 rue Gasparin Lyon 2ème

DP 069 385 17 01660 Décision du 11 août 2017 à M. Ravard Guillaume 14 impasse des Mûres 69005 Lyon - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 14 impasse des Mûres Lyon 5ème

DP 069 384 17 01665 Décision du 11 août 2017 à M. Desforges Paul 17 rue Justin Godart 69004 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 17 rue Justin Godart Lyon 4ème

DP 069 381 17 01668 Décision du 11 août 2017 à Lugus Asylum 12 rue d'Algérie 69001 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 rue Lanterne Lyon 1er

DP 069 386 17 01687 Décision du 11 août 2017 à Dinacel 2 chemin de la Burette 69210 Lentilly - Projet : Remise en peinture de la devanture - Terrain : 46 rue Ney Lyon 6ème

DP 069 383 17 01703 Décision du 11 août 2017 à M. Dietlin Olivier 20 avenue des Acacias 69003 Lyon - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 20 avenue des Acacias Lyon 3ème

DP 069 383 17 01710 Décision du 11 août 2017 à Chanel 12 rue de l'Industrie 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 194 avenue Félix Faure Lyon 3ème

DP 069 386 17 01730 Décision du 11 août 2017 à Ingénieurs Arts et Métiers 70 b rue Bossuet 69006 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 70b rue Bossuet Lyon 6ème

DP 069 383 17 01733 Décision du 11 août 2017 à M. Petit André 8 rue Bonnefond 69003 Lyon - Projet : Extension d'un garage - Surface créée : 14 m<sup>2</sup> - Terrain : 8 rue Bonnefond Lyon 3ème

---

**Permis de construire délivrés pendant la période du 7 au 12 août 2017**

---

PC 069 383 15 00043 T02 - Arrêté du 11 août 2017 Transfert à Anahome Immobilier 41 rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Démolition partielle de bâtiments, extension d'un local industriel, modification de façades et création de 9 aires de stationnement - Surface créée : 891 m<sup>2</sup> - Terrain : 3 rue de la Part-Dieu Lyon 3ème

PC 069 384 17 00065 - Arrêté du 11 août 2017 à Alliade Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Construction d'un bâtiment de 24 logements avec création de 14 aires de stationnement - Surface créée : 1836 m<sup>2</sup> - Terrain : 82-84 rue Philippe de Lassalle Lyon 4ème

PC 069 388 17 00118 - Arrêté du 11 août 2017 à M. Pinson Barthélémy 30 Rue Antoine Péricaud 69008 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 41 m<sup>2</sup> - Terrain : 30 Rue Antoine Péricaud Lyon 8ème

PC 069 383 17 00146 - Arrêté du 11 août 2017 à Régie Monplaisir 31 b rue Saint Nestor 69008 Lyon - Projet : Modification de façades, ITE et ravalement d'un collectif de 29 logements et d'un commerce - Surface créée : 52 m<sup>2</sup> - Terrain : 123 cours Albert Thomas Lyon 3ème

---

**Changements d'usage délivrés pendant la période du 7 au 12 août 2017**

---

US 069 381 17 00132 - Arrêté du 11 août 2017 à M. Pichat Michael 3 rue Fernand Rey 69001 Lyon - Projet : Changement d'usage en mixité d'un local d'habitation de 78,70 m<sup>2</sup> en cabinet de psychologie - Terrain : 3 rue Fernand Rey Lyon 1er

US 069 381 17 00133 - Arrêté du 11 août 2017 à Mme Duffit Martine-Chantal 27 rue Hénon 69004 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 21 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 3 Petite rue des Feuillants Lyon 1er

US 069 386 17 00134 - Arrêté du 11 août 2017 à M. Tournon Emmanuel 2 rue du Docteur Tournon 71350 Saint Loup Geanges - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 57 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 95 Rue Masséna Lyon 6ème

US 069 385 17 00135 - Arrêté du 11 août 2017 à Mme Sinniger Anne 11 rue Anatole France 69100 Villeurbanne - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 24,24 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 24 Rue Saint Georges Lyon 5ème

US 069 385 17 00138 - Arrêté du 11 août 2017 à M. Guedj Nicolas 10 rue de la Bombarde 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 46 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 10 Rue de la Bombarde Lyon 5ème

US 069 385 17 00139 - Arrêté du 11 août 2017 à Mme Gannat Sophie 4 chemin du Vallombrey 69130 Ecully - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 67,72 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 78 Rue Saint Georges Lyon 5ème

US 069 385 17 00140 - Arrêté du 11 août 2017 à Sarl Pbf 83 montée de l'Observance 69009 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 33,38 m<sup>2</sup> en bureaux de formation, conseil et accompagnement - Terrain : 52 Rue de la Favorite Lyon 5ème

US 069 385 17 00142 - Arrêté du 11 août 2017 à Mme Morel Bernadette La Pelissière 42140 Grammond - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 19 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 75 Quai Pierre Scize Lyon 5ème

US 069 385 17 00144 - Arrêté du 11 août 2017 à M. Francoz Jackie 4 chemin de Cachenoix 69340 Francheville - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 67,72 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 11 rue Juiverie Lyon 5ème

US 069 381 17 00147 - Arrêté du 11 août 2017 à M. Reiser Geoffroy 9 place Tobie Robotel 69001 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 20,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 9 place Tobie Robotel Lyon 1er

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

DP 069 388 17 01803 déposée le 14 août 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 99 rue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 866 m<sup>2</sup> - Demandeur : DS Audacieuse 99 rue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : Mme Debeaux Séverine

DP 069 385 17 01804 déposée le 14 août 2017 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 22 rue Joliot Curie Lyon 5ème Superficie du terrain : 1233 m<sup>2</sup> - Demandeur : Chaîne et Associé 138 rue Vendôme 69006 Lyon

DP 069 383 17 01805 déposée le 14 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 242 avenue Félix Faure Lyon 3ème Superficie du terrain : 179 m<sup>2</sup> - Demandeur : Pharmacie des Maisons Neuves 242 avenue Félix Faure 69003 Lyon - Mandataire : M. Merlin Christian

DP 069 389 17 01806 déposée le 14 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 2 rue des Muriers Lyon 9ème Superficie du terrain : 4149 m<sup>2</sup> - Demandeur : Plénétude 63 Avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Fassollette Laurent

DP 069 384 17 01807 déposée le 16 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 19 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 175 m<sup>2</sup> - Demandeur : Eurl Lapiere 8 rue Perrod 69004 Lyon - Mandataire : M. Lapiere Sébastien

DP 069 384 17 01808 déposée le 16 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 place de la Croix Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 565 m<sup>2</sup> - Demandeur : Poncet 8 place de la Croix Rousse 69004 Lyon - Mandataire : Mme Poncet Anne Cécile

DP 069 389 17 01809 déposée le 16 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 9 rue du Chapeau Rouge Lyon 9ème Superficie du terrain : 3148 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Girard Nicolas 9 rue du Chapeau Rouge 69009 Lyon

DP 069 383 17 01810 déposée le 16 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 23 Boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème Superficie du terrain : 481 m<sup>2</sup> - Demandeur : Initium 6 rue de Molina 42000 Saint Etienne - Mandataire : M. Bonnard Jean François

DP 069 383 17 01811 déposée le 17 août 2017 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 23 rue Ferdinand Buisson Lyon 3ème Superficie du terrain : 482 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Alleaume Frédéric 23 rue Ferdinand Buisson 69003 Lyon

DP 069 385 17 01812 déposée le 17 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 12 rue Saint Fiacre Lyon 5ème Superficie du terrain : 146 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Damez Auriane 12 rue Saint Fiacre 69005 Lyon

DP 069 389 17 01813 déposée le 17 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 70 rue Saint Pierre de Vaise Lyon 9ème Superficie du terrain : 428 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. de Mulatier Franck 70 rue Saint Pierre de Vaise 69009 Lyon

DP 069 382 17 01814 déposée le 17 août 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 31 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 317 m<sup>2</sup> - Demandeur : Le Sweetspot 4 rue Dumeril 75013 Paris - Mandataire : Mme Pean Joséphine

DP 069 389 17 01815 déposée le 18 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureau - Terrain : 14 rue Professeur Patel Lyon 9ème Superficie du terrain : 10163 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Fournier Charlotte 9 impasse des Glycines 69330 Meyzieu



---

**Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

PC 069 383 13 00266 M01 déposé le 18 août 2017 Modificatif - Projet : démolition et reconstruction du nouveau bâtiment H. - Surface créée : 17442 m<sup>2</sup> - Terrain : 5 place d'Arsonval Lyon 3ème Superficie du terrain : 154879 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hospices Civils de Lyon 3 quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Mme Geindre Catherine - Auteur : M. Remon Michel 6 cité de l'Ameublement 75011 Paris

PC 069 383 17 00295 déposé le 16 août 2017 - Projet : Extension d'un bâtiment avec modification de façade - Surface créée : 299 m<sup>2</sup> - Terrain : 26 rue Antoinette Lyon 3ème Superficie du terrain : 4177 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon 1 place de la Comédie 69001 Lyon - Mandataire : M. Le Maire - Auteur : Studio Pyc 17 rue de la Part Dieu 69003 Lyon

PC 069 386 17 00296 déposé le 17 août 2017 - Projet : réfection et automatisation d'un portail - Terrain : place du Général Leclerc Porte des Enfants du Rhône Lyon 6ème Superficie du terrain : 1028952 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon place Louis Pradel 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. Le Maire - Auteur : RL&A 5 rue Amédée Bonnet 69006 Lyon

---

**Permis de démolir déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

PD 069 387 17 00029 déposé le 18 août 2017 - Projet : Démolition partielle d'entrepôts - Terrain : 14 rue Crépet Lyon 7ème Superficie du terrain : 25361 m<sup>2</sup> - Demandeur : Serl Aménagement 4 boulevard Eugène Deruelle 69427 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Malfère Vincent

PD 069 387 17 00030 déposé le 18 août 2017 - Projet : Démolition d'une ancienne carrosserie - Terrain : 14 rue Crépet Lyon 7ème Superficie du terrain : 25361 m<sup>2</sup> - Demandeur : Serl Aménagement 4 boulevard Eugène Deruelle 69427 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Malfère Vincent

---

**Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

US 069 385 17 00157 déposé le 15 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40,20 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 14 rue de la Bombarde Lyon 5ème Superficie du terrain : 302 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. et Mme Beyries Philippe et Agnès 5 A Muvra d'Oro 20145 Sari Solenzara - Auteur : Gagneux Services Immobiliers 62 rue Ney 69006 Lyon

US 069 387 17 00158 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 35,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 303 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 274 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. et Mme Téhoueyres Yannick 8 rue du Docteur Horand 69230 Saint Genis Laval - Auteur : Régie Ginon 9 rue de la Patrière 69001 Lyon

US 069 383 17 00159 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 253,90 m<sup>2</sup> en bureaux, gestion du patrimoine immobilier, toutes prestations de services administratifs - Terrain : 23 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3ème Superficie du terrain : 481 m<sup>2</sup> - Demandeur : Société Initium 6 rue de Molina 42000 Saint Etienne - Mandataire : M. Bonnard Jean-François - Auteur : Régie Mouton 5 rue du Commandant Dubois 69003 Lyon

US 069 381 17 00160 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 339 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Coutanceau Samuel 25 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Auteur : Régie des Célestins 6 place des Célestins 69002 Lyon

US 069 381 17 00160 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 339 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Coutanceau Samuel 25 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Auteur : Régie des Célestins 6 place des Célestins 69002 Lyon

US 069 381 17 00160 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 339 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Coutanceau Samuel 25 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Auteur : Régie des Célestins 6 place des Célestins 69002 Lyon

US 069 381 17 00160 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Imbert Colomès Lyon 1er Superficie du terrain : 339 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Coutanceau Samuel 25 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Auteur : Régie des Célestins 6 place des Célestins 69002 Lyon

US 069 385 17 00161 déposé le 17 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 7 montée du Garillan Lyon 5ème Superficie du terrain : 206 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Saralier Elodie 42 chemin des Saunières 69560 Saint-Cyr-sur-le-Rhône - Auteur : Régie Neowi 69 Lyon

US 069 389 17 00162 déposé le 18 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 85,00 m<sup>2</sup> en cabinet de kinésithérapie, ostéopathie - Terrain : 14 rue Professeur Patel Lyon 9ème Superficie du terrain : 10163 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Fournier Charlotte 9 impasse des Glycines 69330 Meyzieu - Auteur : Régie Simonneau 50 cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon

---

**Déclarations préalables délivrées pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

DP 069 388 17 00970 Décision du 18 août 2017 à M. Boumeziren Arnaud 517 chemin de Croze 07400 Rochemaure - Projet : Modification de toiture - Terrain : 274 avenue Berthelot Lyon 8ème

DP 069 386 17 01157 Décision du 18 août 2017 à Boucherie Franck Perrot 6 rue Tronchet 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 rue Tronchet Lyon 6ème

DP 069 382 17 01212 Décision du 18 août 2017 à Sdc La Ronsardière 46 rue Smith 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 46 rue Smith Lyon 2ème

DP 069 386 17 01263 Décision du 18 août 2017 à M. Gobillot Laurent 18 Rue Laurent Vibert 69006 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 18 Rue Laurent Vibert Lyon 6ème

DP 069 382 17 01353 Décision du 18 août 2017 à Distribution Casino France 1 cours Antoine Guichard 42008 Saint Etienne Cedex 01 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 rue du Plat Lyon 2ème

DP 069 383 17 01357 Décision du 18 août 2017 à M. Dahmani Idrissi Khalid 107 cours Gambetta 69003 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 105-107 cours Gambetta Lyon 3ème

DP 069 382 17 01445 Décision du 18 août 2017 à Beaumont & Finet 100 rue du Président Edouard Herriot 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 104 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2ème

DP 069 386 17 01510 Décision du 18 août 2017 à M. Jouanne Stéphane 145 rue Challemel Lacour 69008 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 12 rue du Professeur Weill Lyon 6ème

DP 069 383 17 01529 Décision du 18 août 2017 à Certa Toiture 252 rue Benoît Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saone - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 108b avenue Lacassagne Lyon 3ème

DP 069 381 17 01544 Décision du 18 août 2017 à The Hood 5 rue Burdeau 69001 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 5 rue Burdeau Lyon 1er

DP 069 383 17 01564 Décision du 18 août 2017 à Ville de Lyon Dgtb 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 10 rue Coignet Lyon 3ème

DP 069 388 17 01568 Décision du 18 août 2017 à M. Dupuy Cyril 24 rue du Docteur Carrier 69008 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 24 rue Docteur Carrier Lyon 8ème

DP 069 387 17 01573 Décision du 18 août 2017 à Mme Lemaire Mélanie 12 rue Victor Lagrange 69007 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 12 rue Victor Lagrange Lyon 7ème

DP 069 383 17 01581 Décision du 18 août 2017 à Bergues Frères 211 chemin de Chêne 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 61 avenue Maréchal de Saxe Lyon 3ème

DP 069 386 17 01586 Décision du 18 août 2017 à Ogec Rédemption 35 rue Lieutenant-Colonel Prévost 69006 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 35 rue Lieutenant-Colonel Prévost Lyon 6ème

DP 069 383 17 01602 Décision du 18 août 2017 à Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 rue Bonnefoi Lyon 3ème

DP 069 386 17 01612 Décision du 18 août 2017 à Sdc C/O Régie Janin 49 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 81 rue de Sèze Lyon 6ème

DP 069 383 17 01629 Décision du 18 août 2017 à Baudin Jean 3 allée des Chambettes 69890 La Tour-de-Salvagny - Projet : Changement de destination d'un hébergement hôtelier en logement - Terrain : 2 boulevard Vivier Merle Lyon 3ème

DP 069 386 17 01633 Décision du 18 août 2017 à Bet Savle 73 ter rue François de Pressensé 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade. - Terrain : 30-34 rue Créqui et 16 rue de Barême Lyon 6ème

DP 069 386 17 01642 Décision du 18 août 2017 à Cyrillus 216 rue Winoc Chocqueel 59200 Tourcoing - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 7 avenue du Maréchal de Saxe Lyon 6ème

DP 069 382 17 01683 Décision du 18 août 2017 à Snc Randolin 7 place du Chancelier Adenaeur 75772 Paris Cedex 16 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Paul Montrochet Lyon 2ème

DP 069 386 17 01699 Décision du 18 août 2017 à Crcamce 1 rue Pierre de Truchis de Lays 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 26 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème

DP 069 382 17 01701 Décision du 18 août 2017 à Naturalia 14 -16 rue Marc Bloch 92100 Clichy - Projet : Remise en peinture de la devanture - Terrain : 27 rue Victor Hugo Lyon 2ème

DP 069 382 17 01704 Décision du 18 août 2017 à Zeina Alliances 8 place de la Madeleine 75008 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 12 rue Auguste Comte Lyon 2ème

DP 069 386 17 01705 Décision du 18 août 2017 à Monop' Sa 14 rue Marc Bloch 92116 Clichy Cedex - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 10 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème

DP 069 382 17 01707 Décision du 18 août 2017 à Suchet Market 32 cours Suchet 69002 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 24 cours Charlemagne Lyon 2ème

DP 069 384 17 01715 Décision du 18 août 2017 à Chathocla 170 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 37 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 382 17 01735 Décision du 18 août 2017 à M. Wibaux Erwan 11 cours Charlemagne 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 11 cours Charlemagne Lyon 2ème

DP 069 386 17 01752 Décision du 18 août 2017 à Giraud Toiture 27 avenue des Bruyères 69150 Décines-Charpieu - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 130 avenue Thiers Lyon 6ème

DP 069 382 17 01762 Décision du 18 août 2017 à Mme Cutivel Madeleine 34 rue Pierre Allard 69500 Bron - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 Rue de la Monnaie Lyon 2ème

DP 069 386 17 01772 Décision du 18 août 2017 à A.N. Toiture Bardage 76 route de Fleurieux 69380 Chatillon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 74 boulevard des Brotteaux Lyon 6ème

DP 069 383 17 01785 Décision du 18 août 2017 à M. Lavault Christian 14 rue Saint Victorien 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Surface créée : 10 m<sup>2</sup> - Terrain : 14 rue Saint Victorien Lyon 3ème

DP 069 386 17 01786 Décision du 18 août 2017 à Entreprise Bouvard 49 avenue Lefèvre 69120 Vaulx-en-Velin - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 77 rue Bellecombe Lyon 6ème

---

### **Permis de construire délivrés pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

PC 069 387 17 00001 M01 - Arrêté du 18 août 2017 Modificatif à Sasp Lou Rugby 60 avenue Tony Garnier 69007 Lyon - Projet : Réhabilitation du stade de Gerland - Surface créée : 1958 m<sup>2</sup> - Terrain : 353 avenue Jean Jaures Lyon 7ème

PC 069 382 17 00072 - Arrêté du 18 août 2017 à Ville de Lyon 1 Annexe de l'Hôtel de Ville 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : réaménagement des abords, mise aux normes accessibilité et sécurité, restauration des façades et réfection de toiture d'un Epic. - Terrain : 1 place des Cordeliers Eglise Saint Bonaventure Lyon 2ème

---

### **Changements d'usage délivrés pendant la période du 14 au 19 août 2017**

---

US 069 387 17 00143 - Arrêté du 18 août 2017 à M. Orset Emmanuel 126 rue Aristide Briand 92300 Levallois Perret - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 39 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 7 Rue de l'Abbé Boisard Lyon 7ème

US 069 387 17 00146 - Arrêté du 18 août 2017 à Selarl Axone 72 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 89,25 m<sup>2</sup> en cabinet d'avocats - Terrain : 64 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème

US 069 387 17 00150 - Arrêté du 18 août 2017 à M. Derot Laurent 28 avenue Jean-François Racllet 69007 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 29,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 28 avenue Jean-François Racllet Lyon 7ème

US 069 387 17 00152 - Arrêté du 18 août 2017 à M. Berthon Nicolas 69 B rue Joseph Desbois 69330 Meyzieu - Projet : Changement d'usage

d'un local d'habitation de 47,15 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 363 rue Garibaldi Lyon 7ème

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 21 au 26 août 2017**

---

DP 069 388 17 01816 déposée le 21 août 2017 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 20 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Varichon Lyon 8ème Superficie du terrain : 608 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Morand Martine 23 rue Varichon 69008 Lyon

DP 069 387 17 01817 déposée le 21 août 2017 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 118 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 154 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Mba Alfred 118 rue Montesquieu 69007 Lyon

DP 069 383 17 01818 déposée le 21 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en résidence hôtelière - Terrain : 43 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 268 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Douetteau Flavien 41 boulevard Henri IV 75004 Paris

DP 069 384 17 01819 déposée le 21 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 rue Calas Lyon 4ème Superficie du terrain : 48 m<sup>2</sup> - Demandeur : 2B Construction 425 route de Grevilly 69490 Saint-Forgeux - Mandataire : M. Berthier Bruno

DP 069 389 17 01820 déposée le 21 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureau et locaux de stockage - Terrain : 3/5/7/9 rue Loucheur 23/25/27 rue de la Fraternelle 50/52 rue de la Grange Lyon 9ème Superficie du terrain : 4697 m<sup>2</sup> - Demandeur : Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Mandataire : M. Godet Daniel

DP 069 385 17 01821 déposée le 21 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 8 ter rue des Aqueducs Lyon 5ème Superficie du terrain : 2351 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Kaepelin Emmanuel 8 T rue des Aqueducs 69005 Lyon

DP 069 388 17 01822 déposée le 21 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 39 rue Varichon Lyon 8ème Superficie du terrain : 373 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Trouillet Pierre 39 rue Varichon 69008 Lyon

DP 069 387 17 01823 déposée le 21 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 303 rue Garibaldi Lyon 7ème Superficie du terrain : 274 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Techoueyres Yannick 8 rue du Docteur Horand 69230 Saint-Genis-Laval

DP 069 388 17 01824 déposée le 22 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 bis rue Antoine Dumont Lyon 8ème Superficie du terrain : 208 m<sup>2</sup> - Demandeur : Syndic Bénévole 1B Dumont 1 B Rue Antoine Dumont 69008 Lyon - Mandataire : Mme Berlioz Curlet Caroline Evelyn

DP 069 385 17 01825 déposée le 22 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 27 rue Roger Radisson Lyon 5ème Superficie du terrain : 1939 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Romeyer Anne-Marie 111 rue de Seze 69006 Lyon

DP 069 387 17 01826 déposée le 22 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 24 quai Claude Bernard Lyon 7ème Superficie du terrain : 696 m<sup>2</sup> - Demandeur : Certa Toiture 252 rue Benoit Mulsant 69400 Villefranche-sur-Saône - Mandataire : Mme Gonin Laurianne

DP 069 386 17 01827 déposée le 23 août 2017 - Projet : Installation d'une antenne de téléphonie mobile - Terrain : 11 place Edgar Quinet Lyon 6ème Superficie du terrain : 220 m<sup>2</sup> - Demandeur : SFR 452 cours du 3e millenaire - parc technologique de Lyon 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Tailfer Olivier

DP 069 389 17 01828 déposée le 23 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 28 rue saint Cyr Lyon 9ème Superficie du terrain : 276 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Maurin Paul 87 chemin de l'Indiennerie 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

DP 069 387 17 01829 déposée le 23 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 place Jules Guesde Lyon 7ème Superficie du terrain : 420 m<sup>2</sup> - Demandeur : Trefle Sunrise 1 place Jules Guesde 69007 Lyon - Mandataire : Mme Ho Saiyou

DP 069 382 17 01830 déposée le 23 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 44 rue Denuzière Lyon 2ème Superficie du terrain : 1698 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Branchy Corinne 247 Petit Chemin des Planches 01600 Trevoux

DP 069 385 17 01831 déposée le 23 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 7 montée de Garillan Lyon 5ème Superficie du terrain : 206 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Saralier Elodie 42 chemin des Saunieres 69560 Saint-Cyr-sur-le-Rhône

DP 069 385 17 01832 déposée le 24 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 15 quai Romain Rolland Lyon 5ème Superficie du terrain : 450 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Munoz Marie-Noelle 15 quai Romain Rolland 69005 Lyon

DP 069 383 17 01833 déposée le 25 août 2017 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 rue Villebois Mareuil Lyon 3ème Superficie du terrain : 735 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Chevalier Thibault 10 rue Villebois Mareuil 69003 Lyon

DP 069 388 17 01834 déposée le 25 août 2017 - Projet : Construction d'une piscine - Terrain : 15 rue Léo et Maurice Trouilhet Lyon 8ème Superficie du terrain : 447 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Sellier Frédéric 15 rue Léo et Maurice Trouilhet 69008 Lyon

DP 069 388 17 01835 déposée le 25 août 2017 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 143 rue Bataille Lyon 8ème Superficie du terrain : 432 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Benit David 143 rue Bataille 69008 Lyon

DP 069 385 17 01836 déposée le 25 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1-3 rue des Aqueducs Lyon 5ème Superficie du terrain : 1026 m<sup>2</sup> - Demandeur : Distribution Casino France 1 cours Antoine Guichard 42008 Saint-Etienne Cedex 01 - Mandataire : M. Estienny Jean-Bernard

DP 069 384 17 01837 déposée le 25 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 61 rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 14339 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon Dgtb 1-2-4 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : Mme Gay Nicole

DP 069 382 17 01838 déposée le 25 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un bureau en logement - Terrain : 73 cours Charlemagne Lyon 2ème Superficie du terrain : 1060 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Campagne Patrice 73 cours Charlemagne 69002 Lyon

---

**Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 21 au 26 août 2017**

---

PC 069 388 17 00053 M01 déposé le 22 août 2017 Modificatif - Projet : Construction d'un bâtiment de 24 logements avec création de 29 aires de stationnement - Terrain : 32 rue Saint-Nestor Lyon 8ème Superficie du terrain : 2320 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ogic 58 -60 avenue Edouard Vaillant 92517 Boulogne-Billancourt Cedex - Mandataire : M. Rouquette Didier - Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon

PC 069 383 17 00297 déposé le 21 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en 5 logements et modification de façade - Surface créée : 103 m<sup>2</sup> - Terrain : 330 rue Paul Bert Lyon 3ème Superficie du terrain : 268 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Iskin Moustapha 6 rue Jean Lacroix 69500 Bron - Auteur : M. Zaafour Naoufel 79 rue Paul Bert 69003 Lyon

PC 069 389 17 00299 déposé le 23 août 2017 - Projet : Démolition partielle. Surélévation d'un bâtiment - Surface créée : 17 m<sup>2</sup> - Terrain : 57 rue des Docks Lyon 9ème Superficie du terrain : 112 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Boutin Eloïse 57 rue des Docks 69009 Lyon

PC 069 385 17 00300 déposé le 25 août 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 7 rue Saint Jean Lyon 5ème Superficie du terrain : 129 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Lucet Stéphane 7 Rue Saint Jean 69005 Lyon

---

**Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 21 au 26 août 2017**

---

US 069 381 17 00163 déposé le 24 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 42,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 9 rue Neuve Lyon 1er Superficie du terrain : 171 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Dellarossa Guillaume 11 chemin de Châteaueux 1242 Satigny - Auteur : Régie Bari 14 rue Tronchet 69457 Lyon Cedex 06

US 069 381 17 00164 déposé le 25 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 57,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 3 rue Sainte Catherine Lyon 1er Superficie du terrain : 503 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Roche Sandrine 5 rue Grolée 69002 Lyon - Auteur : Régie Mouton 5 rue Commandant Dubois 69003 Lyon

---

**Déclarations préalables délivrées pendant la période du 21 au 26 août 2017**

---

DP 069 389 17 01235 Décision du 22 août 2017 à Axim 26 avenue Tony Garnier 69007 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 53 rue Pierre Baizet Lyon 9ème

DP 069 385 17 01279 Décision du 22 août 2017 à Thura Alexis 30 bis rue des Granges 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 30 bis rue des Granges Lyon 5ème

DP 069 385 17 01448 Décision du 22 août 2017 à Mme Vachet Marie-France 22 rue Jean Marie Duclos 69005 Lyon - Projet : Ravalement de façade avec réfection de toiture - Terrain : 22 rue Jean Marie Duclos Lyon 5ème

---

**Déclarations préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 28 août au 02 septembre 2017**

---

DP 069 381 17 01839 déposée le 28 août 2017 - Projet : Modification de clôture - Terrain : 6 rue des Pierres Plantées Lyon 1er Superficie du terrain : 35 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Gimaret Janine Andrée 6 rue des Pierres Plantées 69001 Lyon

DP 069 384 17 01840 déposée le 28 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 66 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 153 m<sup>2</sup> - Demandeur : Croix Rousse Photo 66 grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : M. Louis Alexandre

DP 069 386 17 01841 déposée le 28 août 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 17 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 222 m<sup>2</sup> - Demandeur : Asf Toitures avenue de la Gare 69380 Marcilly d'Azergues - Mandataire : M. Delaruyelle Sébastien

DP 069 384 17 01842 déposée le 29 août 2017 - Projet : Construction d'un jardin d'hiver à l'identique - Surface créée : 21 m<sup>2</sup> - Terrain : 75 rue Chazière Lyon 4ème Superficie du terrain : 19621 m<sup>2</sup> - Demandeur : Sarl Nouba 18 avenue d'Arsonval 01000 Bourg en Bresse - Mandataire : M. Martin Patrick

DP 069 381 17 01843 déposée le 29 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 rue d'Algérie Lyon 1er Superficie du terrain : 74 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Putot Louis 3 rue d'Algérie 69001 Lyon

DP 069 385 17 01844 déposée le 29 août 2017 - Projet : Abattage de 39 arbres - Terrain : Jardin du Rosaire - avenue Saint Barthélémy Lyon 5ème Superficie du terrain : 22501 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon Direction des Espaces Verts 69205 Lyon cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 383 17 01845 déposée le 29 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 31 rue Professeur Florence Lyon 3ème Superficie du terrain : 1149 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Seywert Lionel 31 rue Professeur Florence 69003 Lyon

DP 069 382 17 01846 déposée le 30 août 2017 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 quai Jules Courmont Lyon 2ème Superficie du terrain : 305 m<sup>2</sup> - Demandeur : Drive Innov 51 quai Joseph Gillet 69002 Lyon - Mandataire : M. Berthe Johann

DP 069 382 17 01847 déposée le 30 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue de la Charité Lyon 2ème Superficie du terrain : 2131 m<sup>2</sup> - Demandeur : Colchic 283 rue de Créqui 69007 Lyon - Mandataire : M. Goret Bernard

DP 069 382 17 01848 déposée le 30 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 19-21 rue Jarente Lyon 2ème Superficie du terrain : 774 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 389 17 01849 déposée le 30 août 2017 - Projet : Ravalement de façade et changement de clôture - Terrain : 24 avenue Joannes Masset Lyon 9ème Superficie du terrain : 420 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ouvry Sarl 24 avenue Joannes Masset 69009 Lyon - Mandataire : M. Ouvry Ludovic

DP 069 389 17 01850 déposée le 30 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en bureaux - Terrain : 1 place Verrazano Lyon 9ème Superficie du terrain : 17389 m<sup>2</sup> - Demandeur : Efimmo1 303 Square des Champs Elysées 91000 Evry - Mandataire : Mme Rostocka Anne

DP 069 383 17 01851 déposée le 31 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en meublé de tourisme - Terrain : 93 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 219 m<sup>2</sup> - Demandeur : g Mathieu 101 rue Carnot 01330 Villars les Dombes

DP 069 387 17 01852 déposée le 31 août 2017 - Projet : Abattage de 3 arbres - Terrain : 405 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 178215 m<sup>2</sup> - Demandeur : Ville de Lyon Direction de l'éclairage public 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire M. le Maire

DP 069 388 17 01853 déposée le 31 août 2017 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 32 rue des Hérideaux Lyon 8ème Superficie du terrain : 697 m<sup>2</sup> - Demandeur : Citya Bourguignon Palluat 109 rue Domer 69007 Lyon - Mandataire : Mme Poulain Diane Laure

DP 069 381 17 01854 déposée le 31 août 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 place Sathonay - 1 rue Poivre Lyon 1er Superficie du terrain : 599 m<sup>2</sup> - Demandeur : Hyppairs 7 rue Jean Tournes 69002 Lyon - Mandataire : M. Imberti Aymeric

DP 069 383 17 01855 déposée le 31 août 2017 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 12 rue Dunois Lyon 3ème Superficie du terrain : 537 m<sup>2</sup> - Demandeur : Régie Saint Pierre 105 rue Duguesclin 69006 Lyon - Mandataire : M. Duplessy Patrice

DP 069 381 17 01856 déposée le 31 août 2017 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 16 impasse des Chartreux Lyon 1er Superficie du terrain : 646 m<sup>2</sup> - Demandeur : Mme Felipe Valérie Anne 16 impasse des Chartreux 69001 Lyon

DP 069 386 17 01857 déposée le 31 août 2017 - Projet : Réaménagement d'un espace public - Terrain : Avenue de Grande Bretagne Lyon 6ème Superficie du terrain : 1333 m<sup>2</sup> - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. le Président

DP 069 388 17 01858 déposée le 1er septembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 37 rue Saint-Romain Lyon 8ème Superficie du terrain : 10206 m<sup>2</sup> - Demandeur : Lumiro 1 quai Jules Courmont 69002 Lyon

DP 069 386 17 01859 déposée le 1er septembre 2017 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 rue Tronchet Lyon 6ème Superficie du terrain : 464 m<sup>2</sup> - Demandeur : Cabinet Bruno Ferro 13 rue du Dauphiné 69003 Lyon

DP 069 387 17 01860 déposée le 1er septembre 2017 - Projet : Modification de façade - Terrain : 30 rue de Marseille Lyon 7ème Superficie du terrain : 389 m<sup>2</sup> - Demandeur : Supermarché International 15 rue Joseph Cursat 74100 Annemasse - Mandataire : M. Fang Hongpeng

DP 069 381 17 01861 déposée le 1er septembre 2017 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 7 impasse Thiaffait Lyon 1er Superficie du terrain : 436 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Bourjade Jean 108 chemin des Communaux 38190 Bernin

DP 069 386 17 01862 déposée le 1er septembre 2017 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 6 place Puvis de Chavannes Lyon 6ème Superficie du Terrain : 236 M<sup>2</sup> - Demandeur : Entreprise A Cluzel 40 bis rue du Dauphiné 69800 Saint-Priest - Mandataire : M. Stevenon Thierry

---

### **Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 28 août au 02 septembre 2017**

---

PC 069 385 17 00301 déposé le 29 août 2017 - Projet : Remplacement partielle d'un escalier et ravalement de façade - Terrain : 19 rue du Doyenné Lyon 5ème Superficie du terrain : 70 m<sup>2</sup> - Demandeur : Regie Soufflot 19 rue du Doyenné 69005 Lyon - Mandataire : Mme Monmon Noëlle - Auteur : M. Rosso Michaël 31 rue du Doyenné 69005 Lyon

PC 069 385 17 00302 déposé le 1er septembre 2017 - Projet : Réhabilitation d'une annexe d'une maison individuelle - Surface créée : 5 m<sup>2</sup> - Terrain : 36 rue Edmond Locard Lyon 5ème Superficie du terrain : 4916 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Genin Olivier 36 rue Edmond Locard 69005 Lyon - Auteur : Dank Architectes 5 quai Jean-Jacques Rousseau 69350 La Mulatière

PC 069 382 17 00303 déposé le 1er septembre 2017 - Projet : Démolition partielle. Aménagement d'un local commercial avec changement de destination de bureaux et et réfection de devanture - Terrain : Angle rue du Président Carnot - rue Ferrandière - rue Saint-Bonaventure Lyon 2ème Superficie du terrain : 1229 m<sup>2</sup> - Demandeur : White Grolée Carnot 2013 47 avenue Hoche 75004 Paris - Mandataire : M. Fournage Christophe - Auteur : Ruby Curis Associés 25 rue Bossuet 69006 Lyon

PC 069 382 17 00304 déposé le 1er septembre 2017 - Projet : Démolition partielle. Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 198 m<sup>2</sup> - Terrain : 23 rue Séguin Lyon 2ème Superficie du terrain : 154 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Faure Edouard 50 rue Sala 69002 Lyon - Auteur : Yf Architecture 18 rue du plateau des Frères 38370 Saint-Clair Du Rhone

PC 069 385 17 00305 déposé le 1er septembre 2017 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle, pose de panneaux photovoltaïques et modification de façade - Surface créée : 72 m<sup>2</sup> - Terrain : 24 rue de l'Aube Lyon 5ème Superficie du terrain : 753 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Dubois Olivier 24 rue de l'Aube 69005 Lyon - Auteur : Verticales Architectures 163 rue Louis Antoine Duriat 01600 Reyrieux

---

### **Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 28 août au 02 septembre 2017**

---

PD 069 385 17 00031 déposé le 29 août 2017 - Projet : Démolition partielle d'un mur - Terrain : 1 rue de l'Antiquaille Lyon 5ème Superficie du terrain : 34397 m<sup>2</sup> - Demandeur : SCI OneE 96 chemin des Gorges 69370 Saint-Didier au Mont d'or - Mandataire : M. Gagnière Eric

---

### **Changements d'usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 28 août au 02 septembre 2017**

---

US 069 381 17 00165 déposé le 29 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 38,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue des Tables Claudiennes Lyon 1er Superficie du terrain : 625 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Duransseau Alexandre 362 avenue du Covet 73000 Chambéry - Auteur : Régie Galys 63 rue de la République 69002 Lyon

US 069 383 17 00166 déposé le 31 août 2017 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 51,78 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 93 rue Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 270 m<sup>2</sup> - Demandeur : M. Censier Mathieu 101 rue Carnot 01330 Villars les Dombes - Auteur : Régie Galichet-Lemaitre 56 cours Gambetta 69366 Lyon Cedex 07

---

### **Déclarations préalables délivrées pendant la période du 28 août au 02 septembre 2017**

---

DP 069 386 17 00980 Décision du 31 août 2017 à Ville de Lyon Direction des espaces verts 1 place de la Comédie 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Coupe et abattage de 88 arbres - Terrain : 06016 Parc de la Tête d'Or Lyon 6ème

DP 069 381 17 01043 Décision du 30 août 2017 à André Vial 78 rue du Bourbonnais 69009 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 1 place Chardonnet Lyon 1er

DP 069 381 17 01236 Décision du 30 août 2017 à Lyon Métropole Habitat 194 rue Duguesclin 69003 Lyon - Projet : Modification de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 2 rue Commarmot Lyon 1er

DP 069 387 17 01367 Décision du 31 août 2017 à TDF 1194 route des Echets 01390 Tramoyes - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 26 rue de l'Effort Lyon 7ème

DP 069 383 17 01515 Décision du 31 août 2017 à M. Raynal Laurent 2 rue André Chenier 69003 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 24 cours Eugénie Lyon 3ème

DP 069 384 17 01580 Décision du 30 août 2017 à Soriev 10 rue Emile Zola 69190 Saint-Fons - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 21 rue de Nuits Lyon 4ème

DP 069 381 17 01585 Décision du 30 août 2017 à M. Lavallée David 77 route des Couvettes 74370 Charvonnex - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 14 rue Imbert Colomès Lyon 1er

DP 069 384 17 01604 Décision du 30 août 2017 à Comptoir des Revêtements 45 rue du Marais 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 77 Grande rue de la Croix Rousse Lyon 4ème

DP 069 383 17 01618 Décision du 31 août 2017 à Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 11 rue des Trarieux Lyon 3ème

DP 069 382 17 01691 Décision du 30 août 2017 à L'Epiaison 6 rue de la Barre 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 6 rue de la Barre Lyon 2ème

DP 069 384 17 01702 Décision du 30 août 2017 à Mme Lerambert Marielle Le Moulin Eon 35134 Thourie - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 8 rue Victor Fort Lyon 4ème

DP 069 384 17 01711 Décision du 30 août 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 rue d'Austerlitz Lyon 4ème

DP 069 382 17 01712 Décision du 30 août 2017 à Champagne Façades 24 rue Jean-Claude Bartet 69544 Champagne au Mont d'Or - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 25 cours Suchet Lyon 2ème

DP 069 382 17 01713 Décision du 30 août 2017 à Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue Childebert Lyon 2ème

DP 069 382 17 01716 Décision du 30 août 2017 à Foncia Bouteille 140 rue Garibaldi 69411 Lyon Cedex 06 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 26 rue Franklin Lyon 2ème

DP 069 386 17 01740 Décision du 30 août 2017 à Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 89-91 rue Bossuet Lyon 6ème

DP 069 382 17 01755 Décision du 30 août 2017 à Dessange 7 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 10-12 quai Saint Antoine Lyon 2ème

DP 069 387 17 01760 Décision du 31 août 2017 à Orange Uprse Lyon 8 rue du Dauphiné 69424 Lyon Cedex 03 - Projet : Installation d'une antenne relais de téléphonie mobile - Terrain : 315 rue Garibaldi Lyon 7ème

DP 069 385 17 01773 Décision du 30 août 2017 à Mme Wurm Carole 10 b rue du Fort Saint Irénée 69005 Lyon - Projet : Modification de façade avec construction d'une terrasse - Terrain : 24 rue de l'Oiseau Blanc Lyon 5ème

DP 069 383 17 01788 Décision du 31 août 2017 à Maison des Italiens de Lyon 82 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 82 rue du Dauphiné Lyon 3ème

DP 069 386 17 01795 Décision du 30 août 2017 à M. et Mme Orcel René et Marcelle 126 rue Bugeaud 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 126 rue Bugeaud Lyon 6ème

DP 069 382 17 01814 Décision du 30 août 2017 à Le Sweetspot 4 rue Dumeril 75013 Paris - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 31 rue de la Charité Lyon 2ème

---

### **Changements d'usage délivrés pendant la période du 28 août au 02 septembre 2017**

---

US 069 382 17 00145 - Arrêté du 30 août 2017 à Snc Presqu'île 6 rue Lieutenant Audras 69160 Tassin-la-Demi-Lune - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 38,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 12 rue Jean de Tournes Lyon 2ème

US 069 382 17 00148 - Arrêté du 30 août 2017 à Mme Delattre Agnès 2 rue Georges Besse 28100 Dreux - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 89,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 2 place Carnot Lyon 2ème

US 069 388 17 00149 - Arrêté du 30 août 2017 à M. Guillemont Antoine 8 quai des Etroits 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 51,84 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 4 rue Chalumeaux Lyon 8ème

US 069 385 17 00151 - Arrêté du 1er septembre 2017 à Sci Les Trésors de l'Odéon 23 rue Jean-Jacques Rousseau 75001 Paris - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 41,40 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 18 rue Juiverie Lyon 5ème

US 069 383 17 00153 - Arrêté du 30 août 2017 à M. Foulquier Jean-Bernard 129 avenue du Maine 75014 Paris - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 46,31 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 43 rue Léon Jouhaux Lyon 3ème

US 069 381 17 00155 - Arrêté du 30 août 2017 à Mme Aleprin Sonia 5 rue Puits Gaillot 69001 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 29,55 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 5 rue Puits Gaillot Lyon 1er

US 069 385 17 00156 - Arrêté du 1er septembre 2017 à M. Guille Julien 1 rue Soufflot 69005 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 83,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 1 rue Soufflot Lyon 5ème

US 069 381 17 00160 - Arrêté du 30 août 2017 à M. Coutanceau Samuel 25 rue Imbert Colomès 69001 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 31,00 m<sup>2</sup> en location meublée de courte durée - Terrain : 25 rue Imbert Colomès Lyon 1er